

LA VIE À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX DURANT LES ANNÉES 1939-1945 : DES PRÉPARATIFS DE LA GUERRE À LA RECONSTRUCTION DE LA COMMUNE

INTRODUCTION

« Je m'appelle Marie-Jo, Marie-José Feltes et je vais vous raconter mon histoire. J'ai passé ces cinq années de guerre et d'occupation à Saint-Martin-le-Vinoux. Je n'étais qu'une enfant et j'ai connu les réquisitions et les bombardements, j'ai connu l'espoir et le courage de tous ces Résistants que j'ai côtoyé pendant ces années noires, j'ai connu la terreur et la peur de la perquisition et la solidarité de la population. »

Marie-José Feltes, enfant réfugiée à Saint-Martin-le-Vinoux traverse la guerre avec M. et Mme Huchet. Pierre Huchet, employé aux PTT, sympathisant communiste et Résistant pendant l'occupation. Il est élu conseiller municipal de Saint-Martin-le-Vinoux à la Libération.



SEPTEMBRE 1938 – SEPTEMBRE 1939 : DERNIERS MOIS DE RÉPIT AVANT LA TOURMENTE

CONTEXTE GÉNÉRAL

Saint-Martin-le-Vinoux, selon le recensement de 1936, comptait 1 750 habitants. C'était une commune principalement rurale et agricole de la banlieue de Grenoble. La commune se divise alors en deux zones distinctes : la plaine de la Buisserate avec la Route Nationale 75 et la gare de triage, et les champs de culture à pente faible allant du col de Clémencières aux hameaux de Lachal et de Gâtinais. Il y avait trois écoles, l'école historique, celle du Village, une à la Buisserate et une à Lachal ; à cette époque, les filles et les garçons étaient séparées.

J'allais à l'école du Village, où se situaient la mairie, l'église et le cimetière. C'était le lieu de vie administratif principal de la commune.



L'école Simone Veil et la place du Village au XIXe siècle (autrefois école du Village et place de l'église)

Les élections municipales du 5 mai 1935 ont vu la victoire de la « Liste Républicaine contre la Dictature et la Guerre », soutenue par le maire sortant Marius Rivoire. Louis Gagnière, qui figurait sur cette liste, devient maire en novembre 1936 à seulement vingt-six ans après la démission de son prédécesseur. 1936 est marquée par le Front populaire, dont les partisans appellent à éviter « de telles cruautés qui seraient le péril de la civilisation et des peuples ».

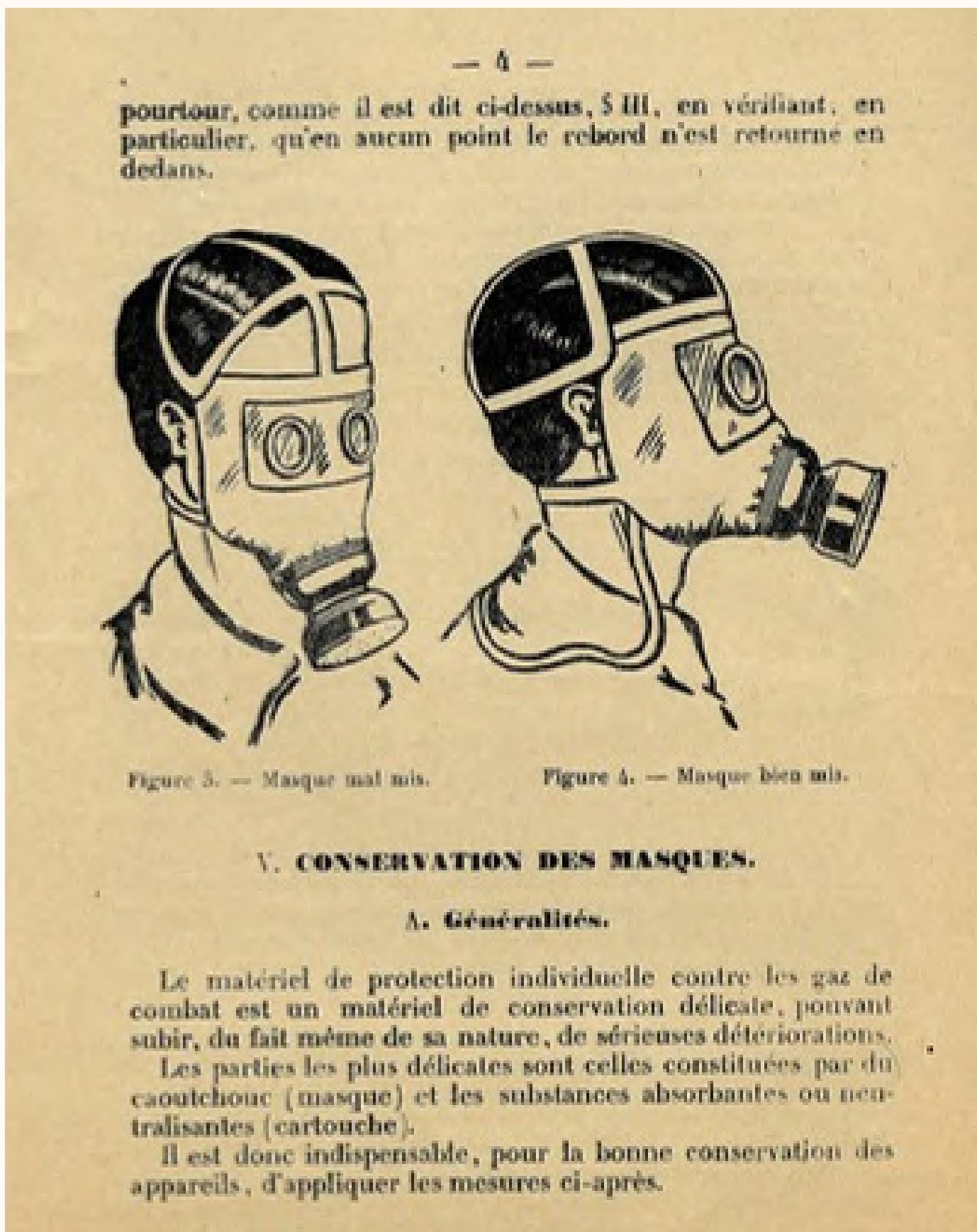
LA DÉFENSE PASSIVE

« À la maison, comme chez de nombreux autres à Saint-Martin-le-Vinoux et comme partout en France, on s'informe des événements en Europe, notamment de l'invasion par l'Allemagne nazie, par la presse régionale ou leur poste de radio "TSF" ». Dans les deux années précédant la déclaration de guerre, la « Défense passive » a été mise en place pour protéger la population en cas de conflit armé. Elle comprenait des mesures de sécurité comme des sirènes d'alerte, des abris souterrains et des informations sur la conduite à tenir en cas de danger.

Le 12 avril 1939, le maire a écrit à tous les Saint-Martiniens formés pour intervenir dans la Défense passive en cas de guerre. Chaque communication comportait la mention : « En cas de mobilisation générale, vous serez considérés comme agents municipaux. »

Dans un courrier analogue, le maire exprimait ses inquiétudes quant à la conservation des archives communales. À cette occasion, il s'est adressé à un habitant du Gâtinet afin de savoir s'il disposait d'une cave sécurisée susceptible d'accueillir ces documents.

Le directeur de l'école de la Buisserate et la directrice de l'école de filles (Madame Baudinot) avaient pour mission de teindre les fenêtres et les lampes des classes en bleu dès que la mobilisation générale serait déclarée. Un télégramme du bureau de la Défense Nationale rappelait que la commune devait avoir des lampes spéciales pour l'éclairage de guerre. En septembre 1938, un courrier du Préfet recommandait d'éteindre l'éclairage public pour ne pas donner de repères à l'aviation ennemie. Aucune lumière ne devait être visible de l'extérieur. À ce sujet, le maire a demandé à Augustin Durand, un instituteur à la retraite, d'assurer les fonctions de secrétaire en cas de mobilisation générale, le secrétaire actuel étant appelé. Monsieur Dudin, le concierge des écoles, était également sollicité pour aider.



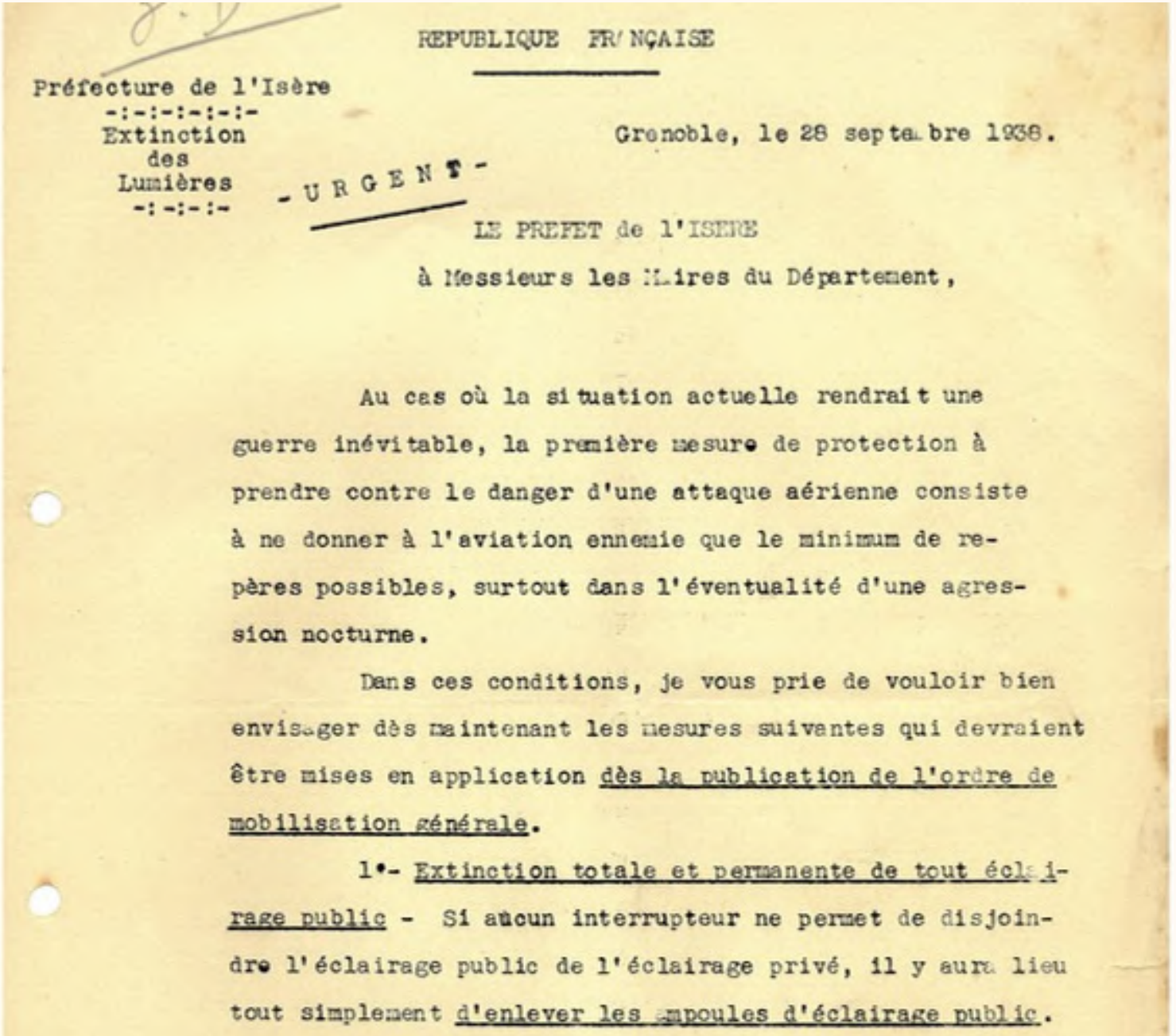
Extrait de la notice technique pour les masques à gaz - novembre 1938

LES POTENTIELLES MOBILISATIONS

Une correspondance entre les instituteurs et le maire montre une inquiétude : l'obtention d'un masque à gaz pour chaque élève. En novembre 1938, la commune a reçu du Ministère de la Défense nationale et de la guerre une notice technique sur les masques délivrés à la population. Ce document précisait comment utiliser les masques et les mensurations à prendre. Par un courrier, le capitaine des Sapeurs-Pompiers était interrogé en avril 1939 sur les pompiers non mobilisables et l'état de leur matériel. Une liste des pompiers retraités « pouvant rendre service » a été établie, avec leurs adresses et l'emplacement des extincteurs. On y trouvait notamment Marius Rivoire, l'ancien maire.



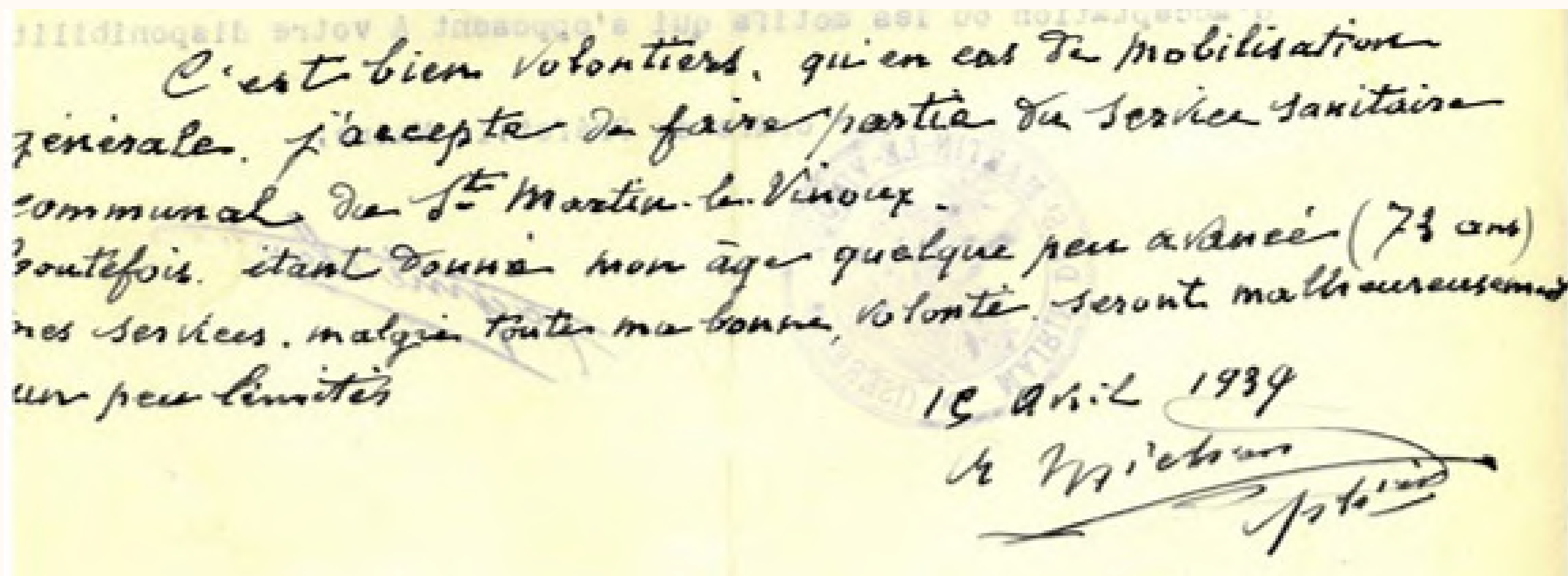
Courrier de la Mairie à Madame Vallier - 12 avril 1939



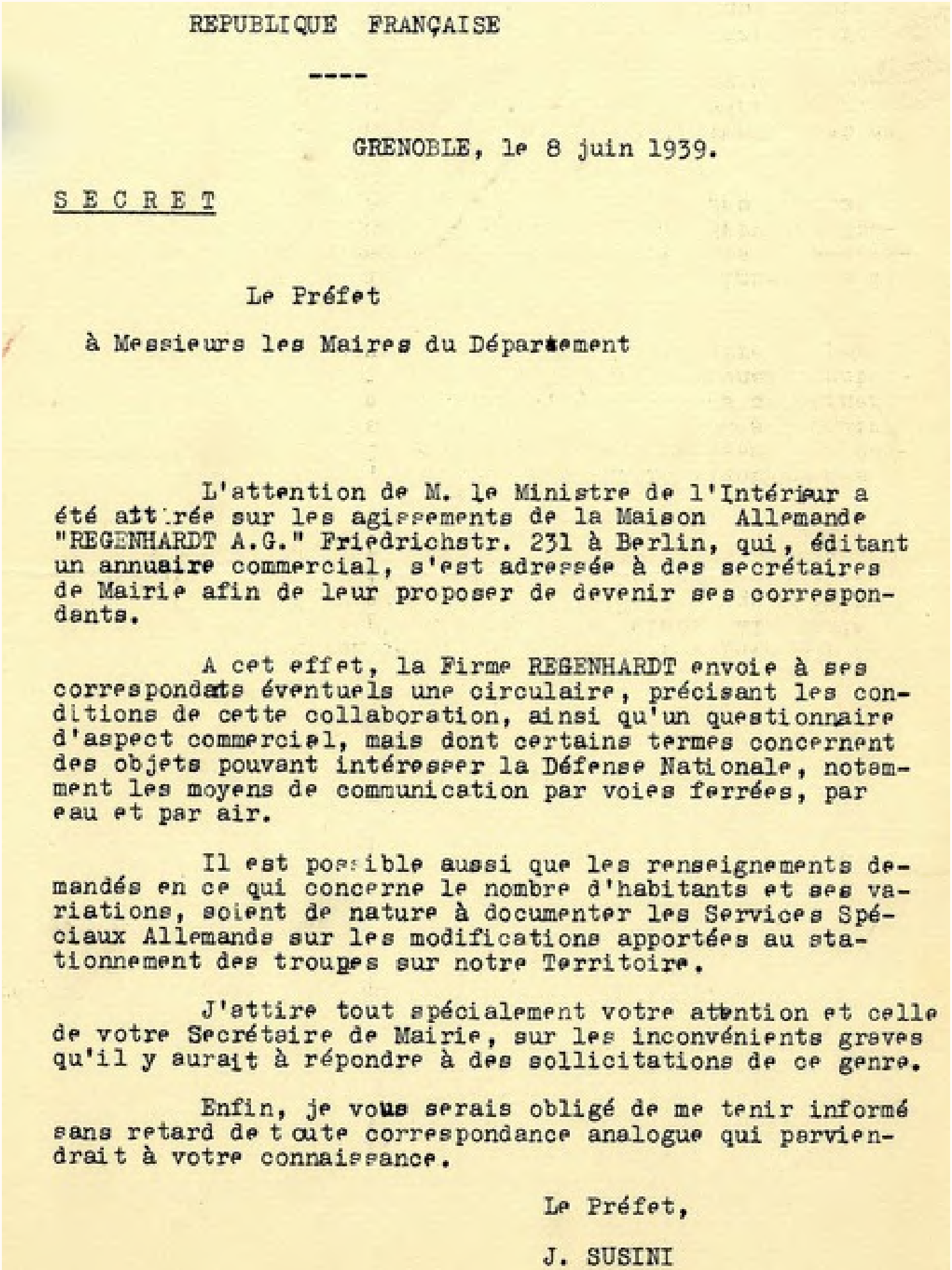
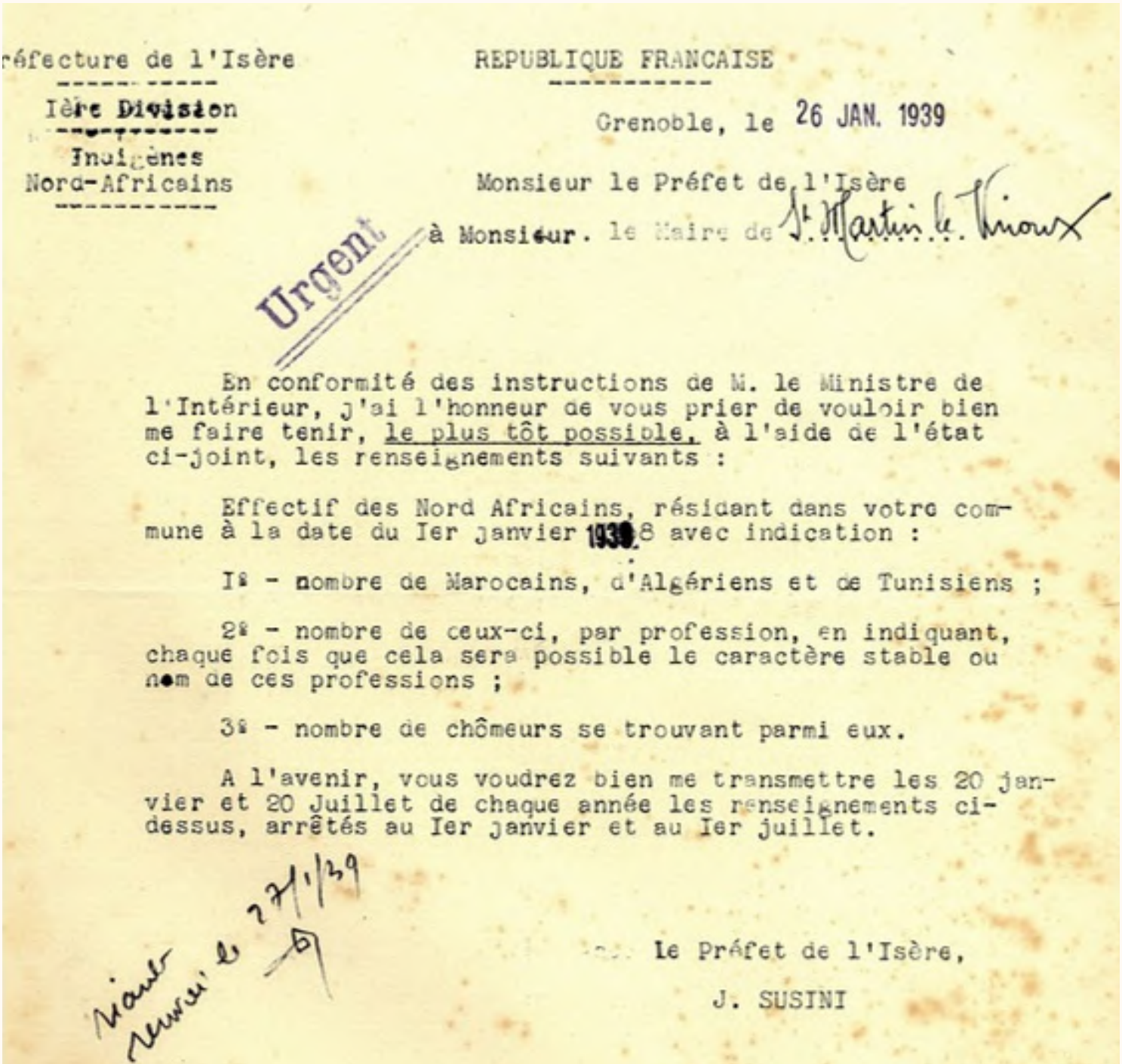
Courrier de la Préfecture concernant l'extinction de l'éclairage public - 28 septembre 1938

Les médecins de la commune, les docteurs Cros et Astier, ainsi que Monsieur Michon, pharmacien, ont été informés qu'ils devaient être disponibles pour le service sanitaire de la commune en cas de guerre. Le docteur Cros a répondu qu'il pouvait assurer un service sanitaire pour les agglomérations principales, mais pas pour les zones montagneuses. De même, Monsieur Michon, âgé de 73 ans, a accepté de faire partie du service sanitaire, tout en précisant que ses services seraient limités en raison de son âge. Les établissements où un potentiel poste de secours sanitaire pouvait être établi ont été identifiés par des courriers envoyés aux propriétaires, comme celui du docteur Martin Sisteron.

Bien que la guerre ne soit pas déclarée, la vigilance s'accroît vis-à-vis des étrangers. Un courrier du Préfet aux maires de l'Isère, daté de janvier 1939, s'interroge sur l'« effectif des Nord-Africains » présents dans la commune, leur situation professionnelle et le nombre de chômeurs parmi eux. Un courrier de juillet rappelle que les agriculteurs italiens, nombreux dans le village, ne peuvent plus recevoir les allocations de solidarité pour calamités agricoles. Ce dispositif est étendu aux Belges, Luxembourgeois, Allemands, Espagnols et Polonais. La crainte d'un « ennemi de l'intérieur » est manifeste, d'après un courrier secret faisant état des agissements d'une Maison allemande qui avait contacté des secrétaires de mairie au printemps 1939. Au même moment, la mairie a établi une liste de véhicules mobilisables. Des descriptions tels que « voiture en bon état » ou « charge utile : 300 kg » étaient jointes aux références des véhicules et de leurs propriétaires.



Réponse de M. Michon à la demande d'intégration au service sanitaire - 15 avril 1939



Courriers de la Préfecture :
- effectifs "Nord Africains"
- agissements d'une Maison allemande
Janvier et juin 1939

SEPTEMBRE 1939 – JUIN 1940 : SAINT-MARTIN-LE-VINOUX DANS LA DRÔLE DE GUERRE

L'HEURE DE LA MOBILISATION

La guerre est déclarée le 3 septembre 1939 ; les hommes entre 21 et 50 ans doivent donc rejoindre leurs postes. Louis Gagnière, âgé de vingt-neuf ans, est appelé. Le conseil municipal du 20 octobre 1939 est présidé par Jean Portugal (55 ans), l'adjoint qui le remplace.

Saint-Martin-le-Vinoux est une commune essentiellement rurale, où la majorité de la population, et surtout les hommes mobilisés, travaillent dans les champs. La direction des services agricoles permet ainsi à certains habitants de rester sur leurs exploitations comme « main-d'œuvre militaire agricole », sous le contrôle des autorités militaires.

Cette réquisition touche, par exemple, Auguste Faucherand, habitant du quartier des Terrasses (de nos jours, le Village), qui doit travailler trois jours par semaine dans sa ferme. Le reste du temps, il est à disposition de la commune pour aider les propriétaires qui ont besoin de main-d'œuvre, sous la supervision de la mairie.

Dans une commune agricole, ces mobilisations posent de nombreux problèmes pratiques. Un courrier du maire explique au directeur des services agricoles pourquoi Marcel Guillard, un mobilisé, n'est pas à son poste. Son père, « *un vieillard atteint d'une grave maladie* », ne peut s'occuper de la ferme et son fils de quatorze ans est alité après une opération à la hanche.

La population civile est mise à contribution avec une multiplication des réquisitions à partir de novembre 1939.



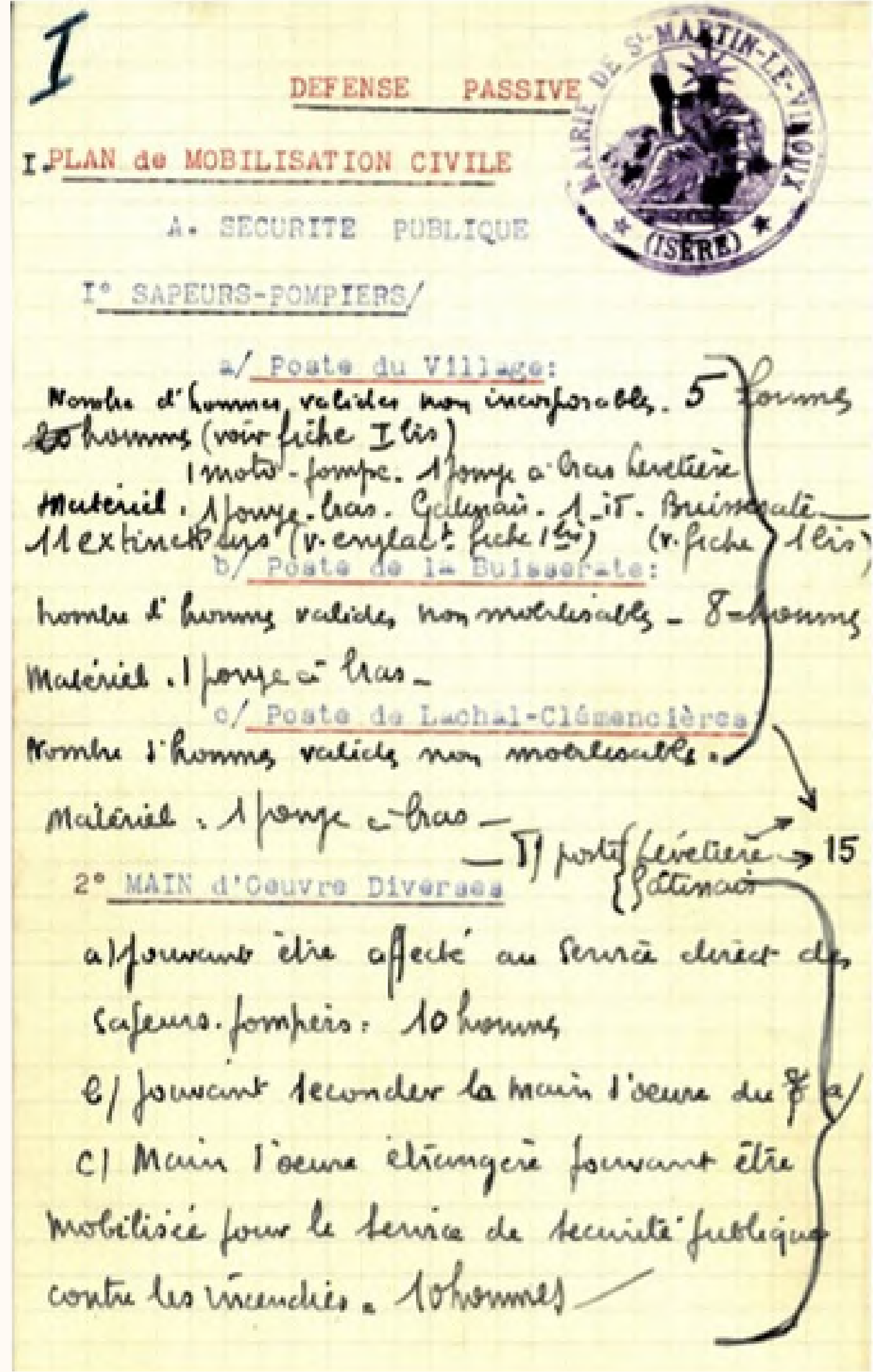
Ordre de mobilisation générale - septembre 1939



Ordre de réquisition pour le «mess des officiers» adressé à M. Guirmand - 28 décembre 1939

Plusieurs ordres de réquisition du 154^e régiment d'artillerie parachutiste montrent l'effort considérable des Saint-Martiniens pour l'« effort de guerre », en fournissant hébergements, bureaux et matériels divers.

En outre, toutes les dispositions concernant la Défense passive, préparées depuis l'automne 1938, sont mises en œuvre. Un plan de mobilisation civile est annoncé, impliquant plusieurs agents communaux : cantonniers, garde-champêtre, secrétaires de mairie, etc... Un plan de répartition sanitaire est également établi, impliquant les docteurs Cros et Astier, le pharmacien Monsieur Michon et des infirmières accoucheuses volontaires. La sécurité publique est organisée en trois postes : le Village, la Buisserate, et Lachal-Clémencières, avec des hommes valides non mobilisables.



Extrait du plan de Défense passive de Saint-Martin-le-Vinoux - 1939

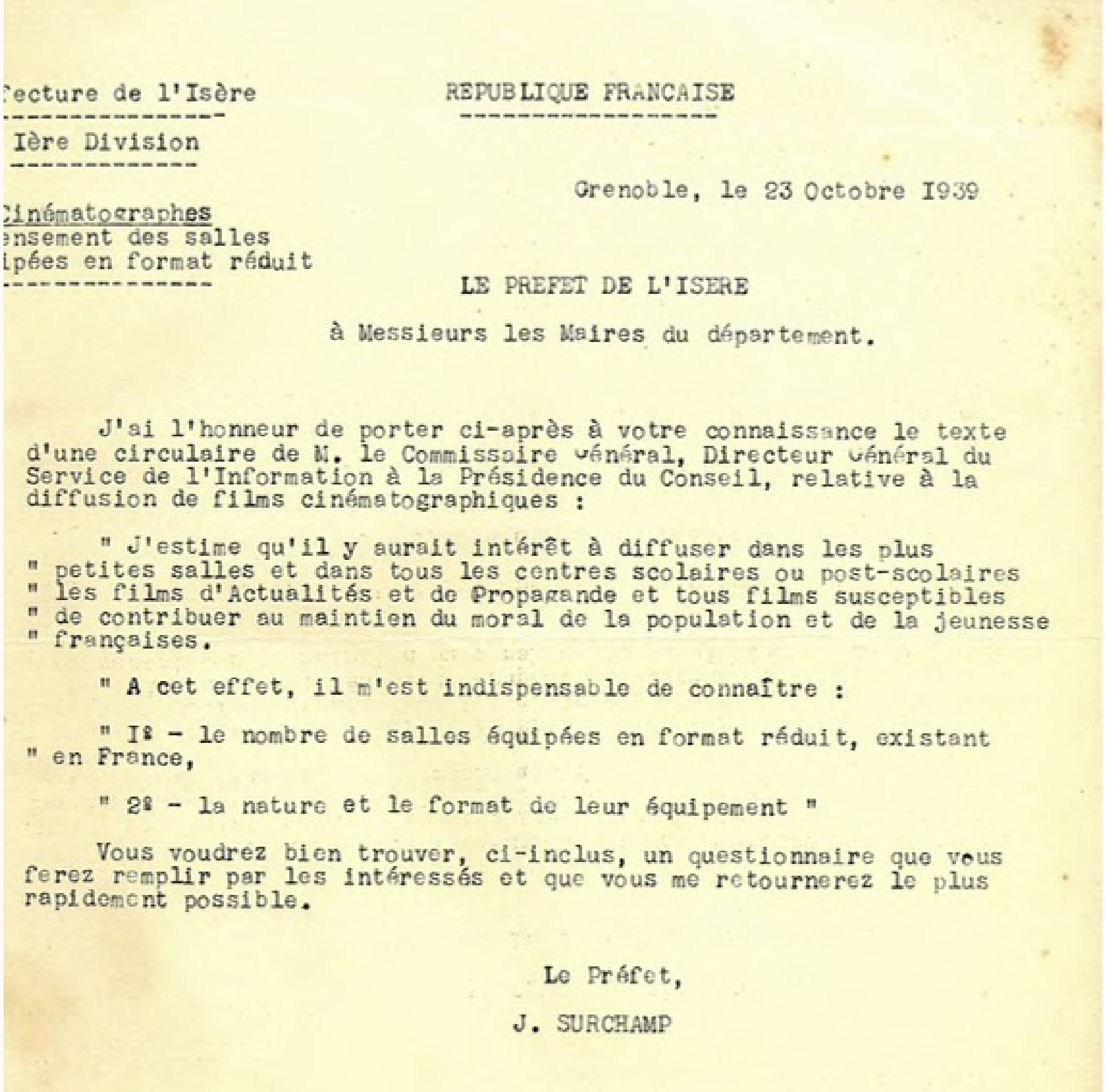
LE « NÉCESSAIRE MORAL PATRIOTIQUE »

Plusieurs communications de la préfecture de l'Isère à la mairie soulignent la volonté de maintenir un « moral patriotique » dans la population. À partir du 23 octobre 1939, la municipalité, à la demande du directeur général du service de l'information, favorise la diffusion dans tous les centres scolaires de films d'actualités et de propagande, pour « *contribuer au maintien du moral de la population et de la jeunesse française* ».

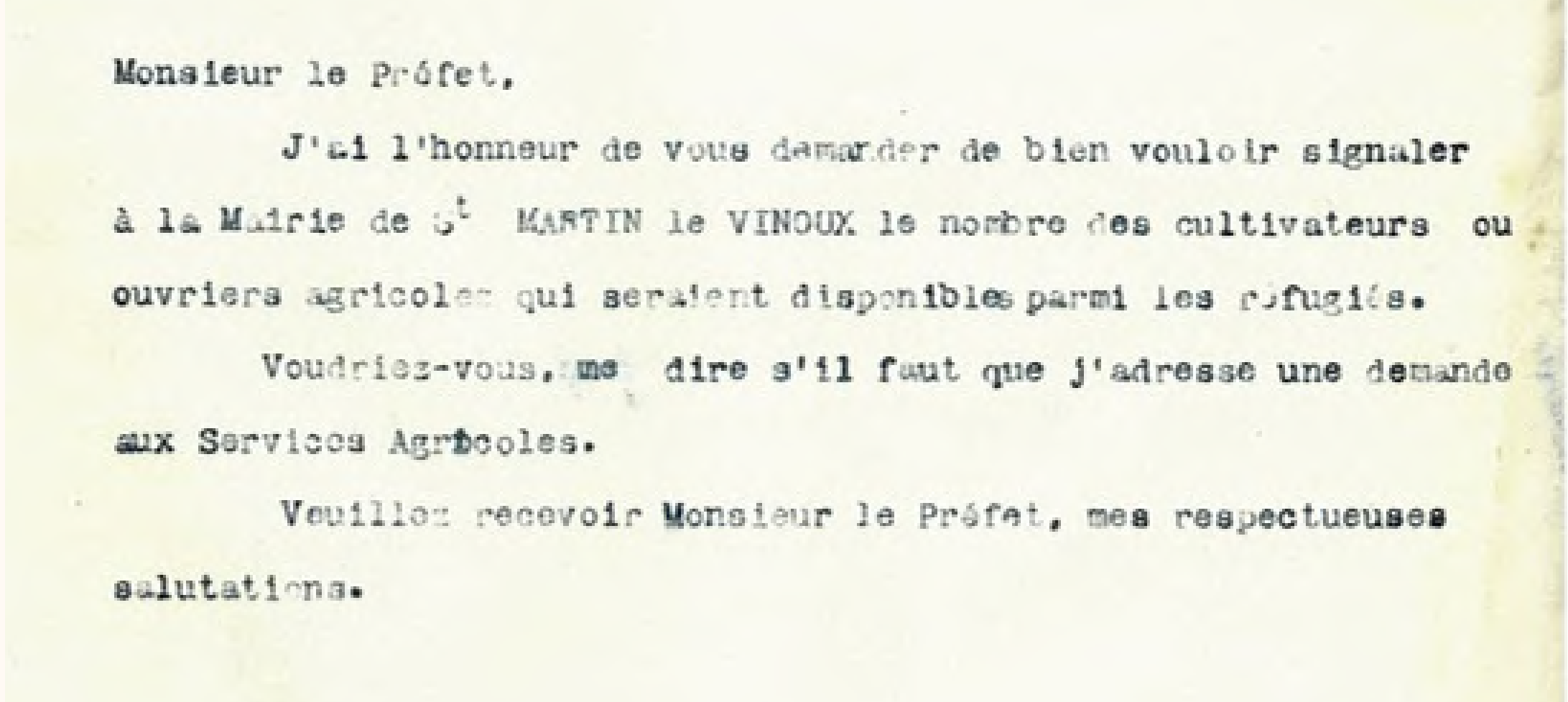
L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

La tournure des événements, avec l'avancée rapide de l'armée allemande, entraîne de nombreux réfugiés sur les routes de l'exode. La mairie n'hésite pas à les solliciter, comme le montre une communication du maire datée du 25 mai 1940, qui évoque sa recherche d'ouvriers agricoles parmi eux. Ces réfugiés sont logés par les cultivateurs de Saint-Martin-le-Vinoux.

Entre le 15 et le 19 juin 1940, environ 30 000 personnes se réfugient à Grenoble. Saint-Martin-le-Vinoux devient un point central pour accueillir de nombreux réfugiés, notamment d'Alsace-Lorraine et du nord de la France. Les archives contiennent de nombreuses statistiques sur ces réfugiés, datant de la Libération ; cependant, nous n'avons pas de documents précis sur leur accueil à cette époque. Le recensement de 1941 révèle que la population a augmenté à plus de 1 900 habitants, contre 1 750 lors du recensement de 1936, indiquant un excédent de cent cinquante personnes, confirmé par les données de la Libération.



Courrier du préfet de l'Isère relatif à la diffusion des films d'actualités et de propagande - 23 octobre 1939



Courrier de Louis Gagnière au Préfet - recherche de main d'œuvre agricole parmi des réfugiés - 25 mai 1940



La basse Buisserate et les côteaux de Narbonne (photo prise du pont Bergonzoli). Aujourd'hui, derrière la maison du garde barrière (premier plan), se situent la Maison des Moais et l'avenue Général Leclerc - non daté

JUIN 1940 – NOVEMBRE 1942 : SAINT-MARTIN-LE-VINOUX À L'HEURE DU RÉGIME DE PÉTAIN

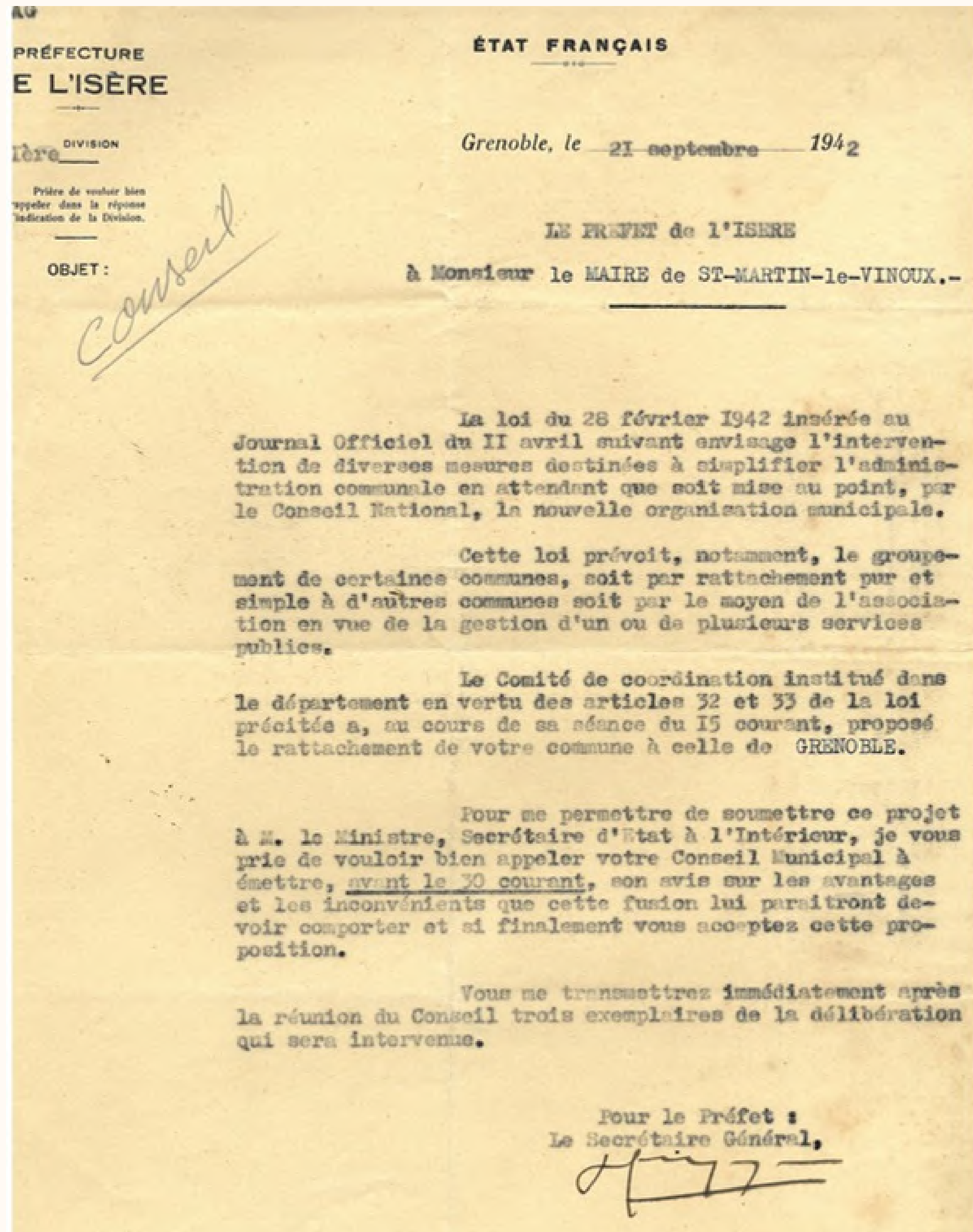
COMPLICATIONS POUR LE RAVITAILLEMENT ET AIDE AUX NÉCESSITEUX

Les premières années de guerre sont marquées par une complication croissante de l'accès au ravitaillement. Naturellement, Saint-Martin-le-Vinoux est touchée par ces complications de rationnement. La municipalité choisit d'appliquer une « politique sociale et d'entraide » pour mieux répondre aux besoins des habitants et des réfugiés. Lors de la séance du 9 mars 1941, le Conseil municipal ratifie une liste d'assistance médicale gratuite et inclut tous les réfugiés de la commune.

UNE SITUATION POLITIQUE COMPLEXE

Avec l'instauration du régime dirigé par le Maréchal Pétain, aussi appelé « régime de Vichy », les conseils municipaux ne peuvent plus élire leurs maires. Les Préfets mettent en place des délégations spéciales et en nomment le président. Le président exécute les décisions du Préfet, et le conseil se réunit sans voter. Comme l'explique l'historien Fabrice Grenard, les Préfets choisissent généralement des personnalités d'expérience, peu marqués à gauche et se concentrent sur les plus grosses communes. Louis Gagnière, proche du Front Populaire, conserve son poste, lui qui avait été élu sur une liste antifasciste en 1936.

Lors du conseil du 11 janvier 1942, le maire expose au Conseil une lettre qu'il a adressée au Préfet de l'Isère le 24 décembre 1941, dans laquelle il propose sa démission suite à un communiqué sur le ravitaillement. Dans cette lettre, Louis Gagnière demande au Préfet pourquoi les communes voisines comme La Tronche et Saint-Martin-d'Hères sont privilégiées, tandis que Saint-Martin-le-Vinoux en est exclue. Le conseil exprime son soutien au maire et demande au Préfet de traiter Saint-Martin-le-Vinoux comme les autres communes en matière de ravitaillement, c'est-à-dire de la classer en commune urbaine. Ils menacent de démissionner si leur demande n'est pas satisfaite rapidement.

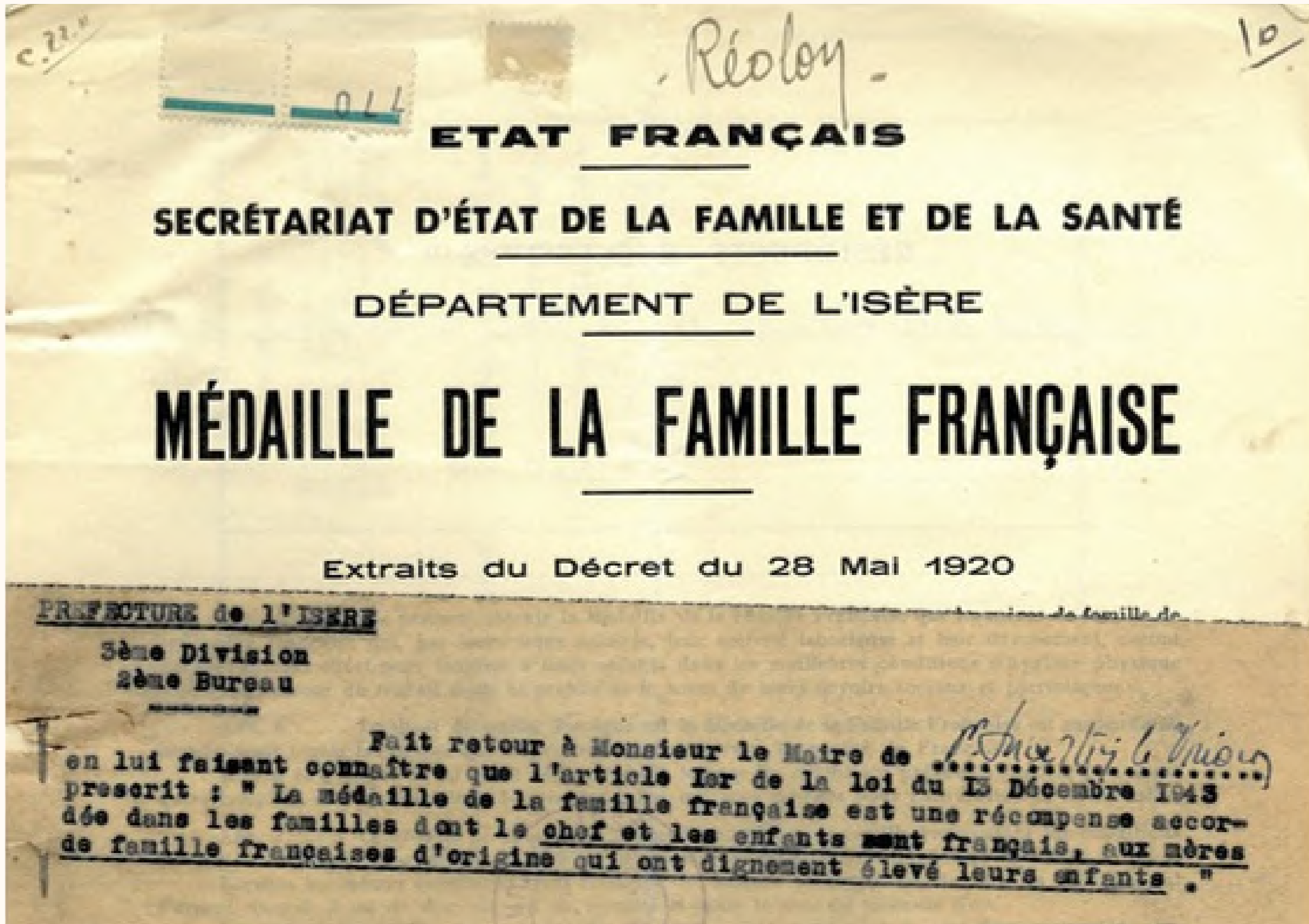


Courrier du Préfet demandant l'accord du Conseil municipal pour rattacher Saint-Martin-le-Vinoux à Grenoble - 21 septembre 1942

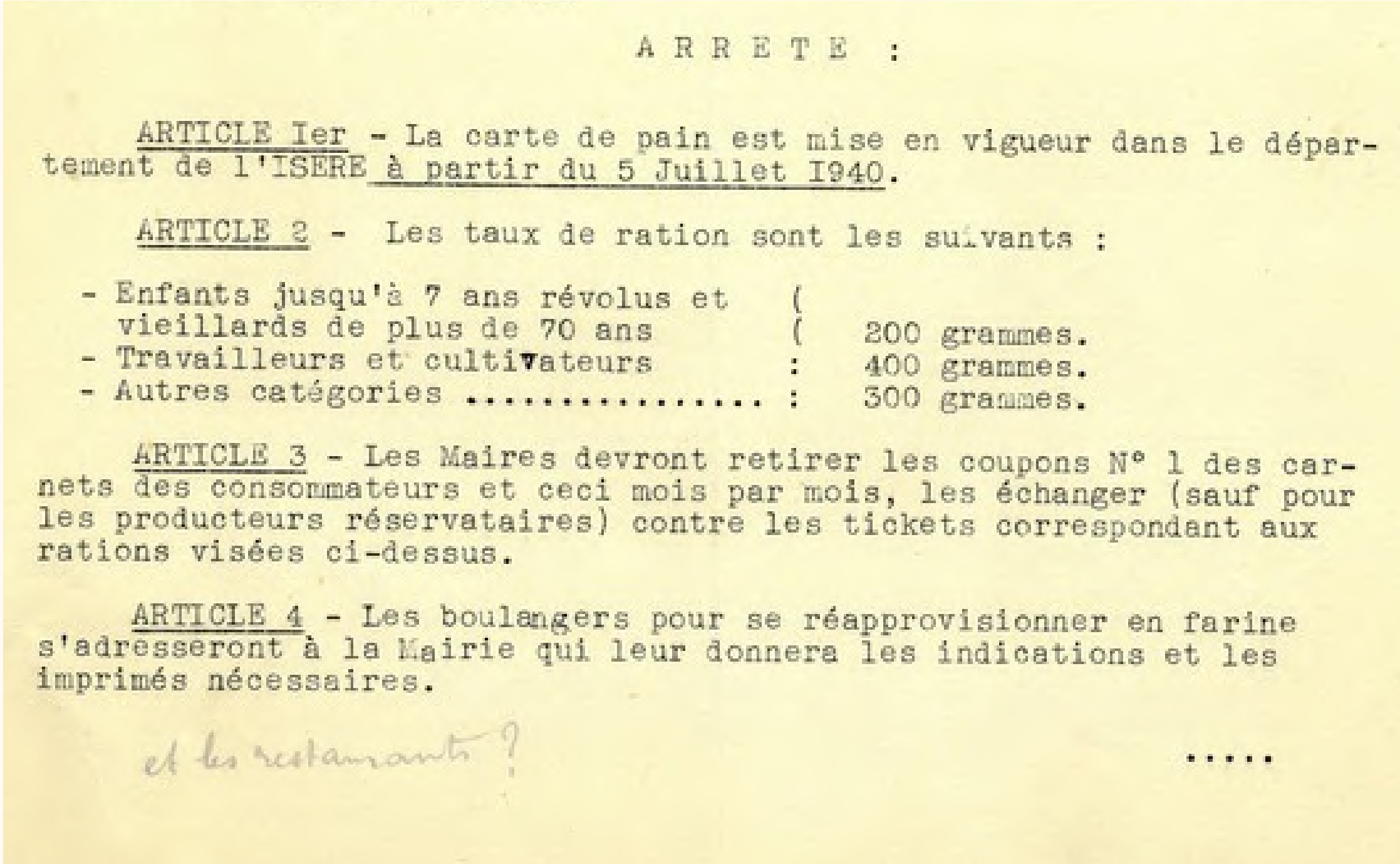
À la fin de l'année 1942, le maire est démis de ses fonctions par le Préfet, pour trois mois. Lors de la séance du 6 décembre 1942, le Conseil municipal exprime son « regret infini » concernant cette sanction, pour un motif (inconnu aujourd'hui) qu'ils jugent léger. Le Conseil adresse ses félicitations à Louis Gagnière pour avoir administré la commune « souvent dans des moments difficiles » durant six ans. Ils demandent également au Préfet de rétablir Louis Gagnière dans ses fonctions de maire. La situation politique est d'autant plus complexe qu'aucune délibération du conseil municipal n'a été enregistrée de janvier à octobre 1943, ce qui laisse penser à une absence non volontaire. Une délibération d'octobre 1943 atteste du retour de Louis Gagnière.

APPLICATION DES LOIS D'EXCEPTION DE PÉTAIN

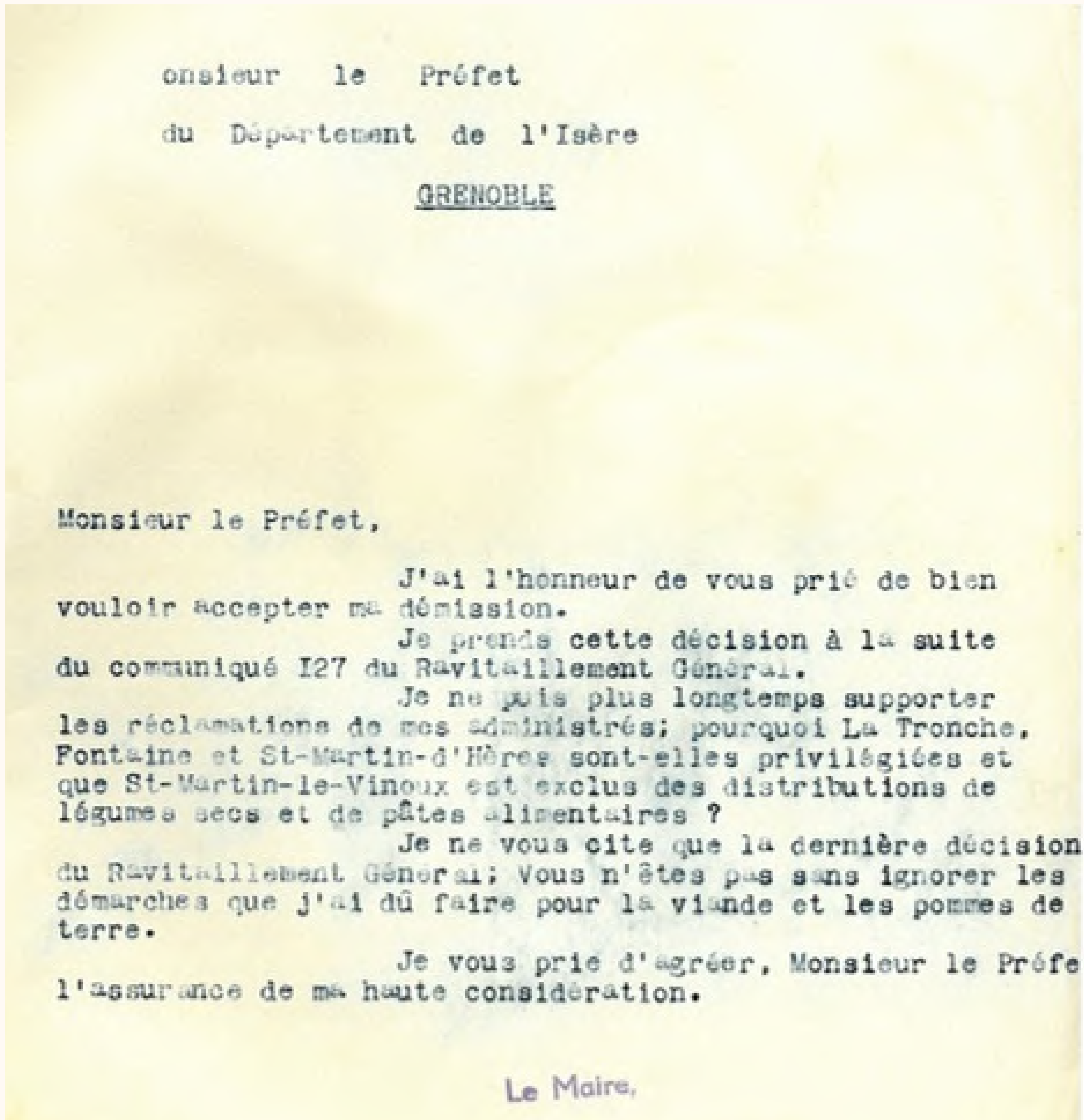
La présence de Juifs étrangers à Saint-Martin-le-Vinoux est confirmée par des notes du Préfet demandant au maire des renseignements sur la conduite et la moralité des concernés. Israël Brandstadter, un Juif polonais vivant au hameau de Narbonne, fait l'objet d'un procès-verbal le 23 juillet pour défaut de permis de séjour. Une note précise qu'il ne s'est pas présenté au dernier recensement des étrangers et n'a pas retiré ses tickets d'alimentation. Israël, pris au piège, a quitté Saint-Martin-le-Vinoux pour se cacher dans le Tarn et rejoindre la Résistance. Au-delà de ce fichage, la politique du régime de Pétain impacte les habitants d'origine étrangère, régularisés ou naturalisés avant-guerre. La médaille de la Famille française, créée en 1920, récompense les familles nombreuses, mais le gouvernement de Pétain y ajoute une dimension de « préférence nationale », excluant ainsi les familles d'origine étrangère. Un dossier a été adressé à la Préfecture concernant la famille Réolon. Tranquille Réolon, mineur de profession, et son épouse Justine Bianchette, originaires de Vénétie, vivent probablement à Saint-Martin-le-Vinoux depuis longtemps, leur fille aînée étant née en 1924. Justine est naturalisée en 1936 et ils ont dix enfants, tous nés dans la commune. Monsieur Gauthier, délégué à la famille, envoie un avis « très favorable » à la Préfecture. Justine, déjà décorée de la médaille d'argent, mérite selon le conseiller municipal la médaille d'or.



Refus d'attribution de la Médaille de la Famille française à la famille Réolon - 13 décembre 1943

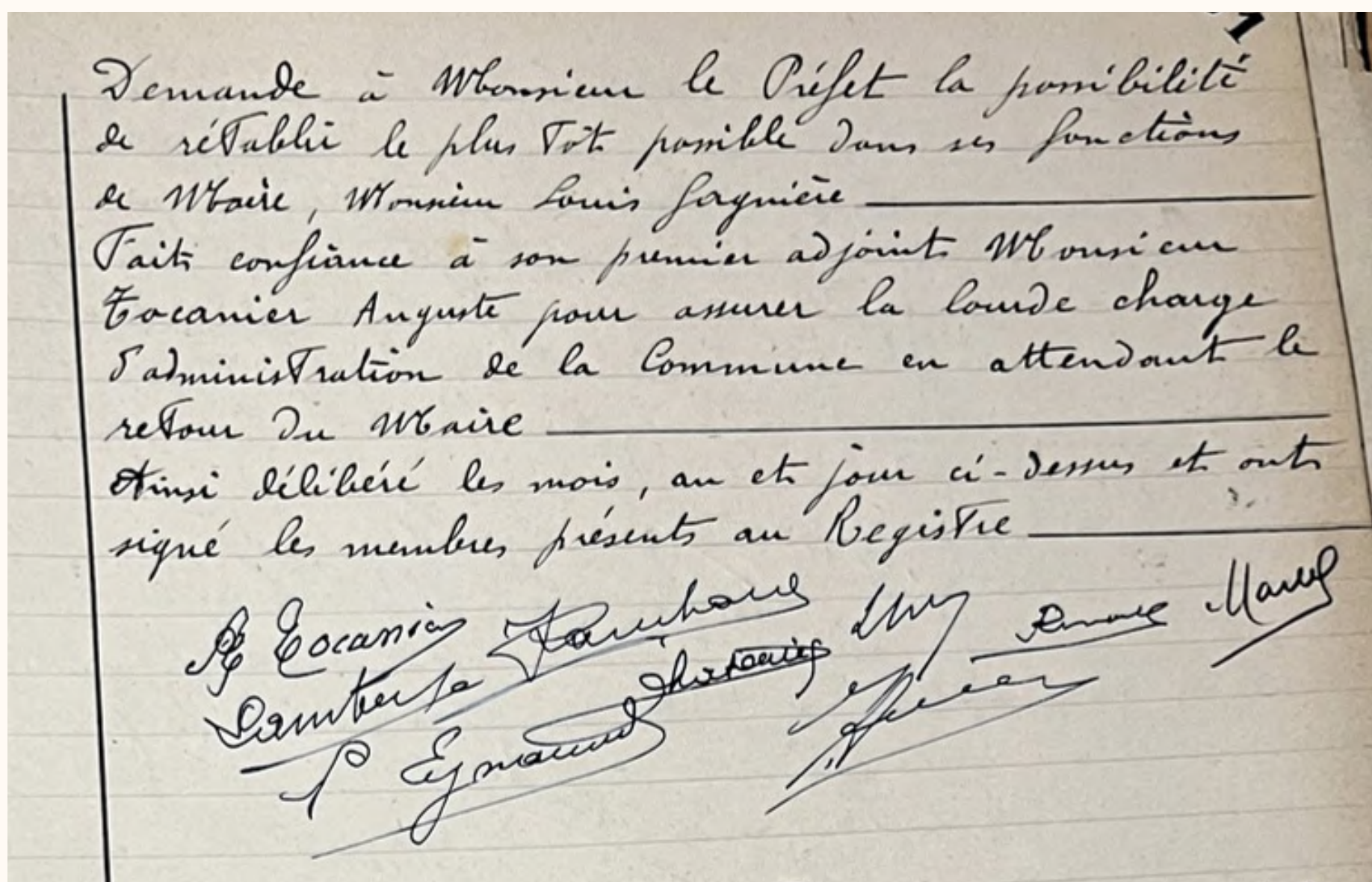
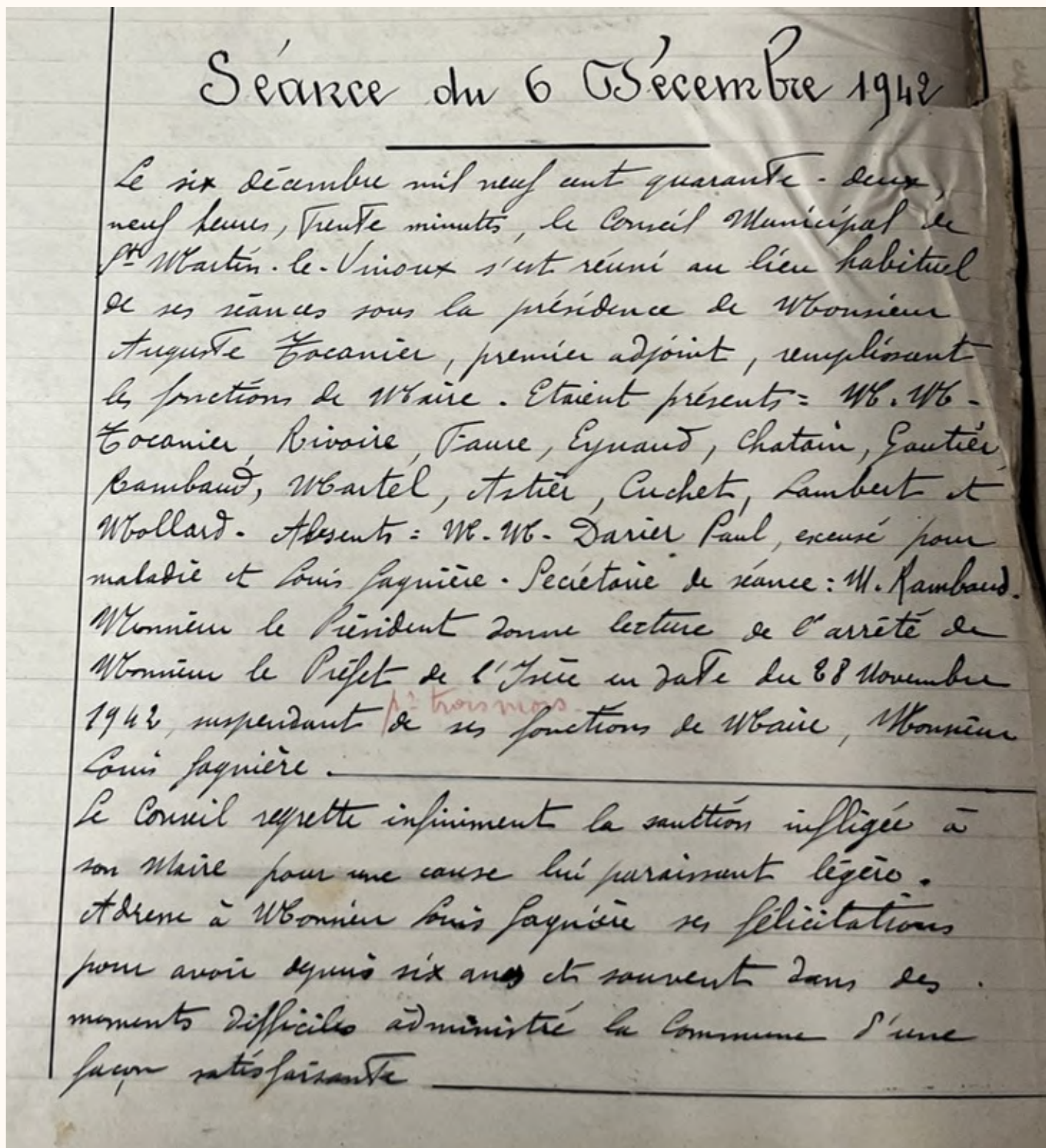


Arrêté du Préfet instaurant une carte de pain en Isère - 28 juin 1940



Courrier de Louis Gagnière remettant sa démission au Préfet - 24 décembre 1941

En septembre 1942, le Préfet propose de rattacher Saint-Martin-le-Vinoux à Grenoble. Lors du Conseil municipal du 27 septembre, Louis Gagnière lit la lettre du Préfet demandant son avis. Après délibération, le Conseil rejette cette proposition, affirmant que la commune gère correctement son budget et que le réseau routier est en bon état. Ils soulignent que le rattachement à Grenoble compliquerait l'administration de la population agricole.



Délibération du 6 décembre 1942

La Préfecture informe le maire que la loi du 13 décembre 1943 stipule que « la médaille de la Famille française est accordée uniquement aux familles dont le chef et les enfants sont français ». Ce refus d'accorder la médaille de la Famille française à la famille Réolon est symptomatique de la politique de « préférence nationale » menée par le régime de Vichy. Leur fille aînée Berthe, employée de bureau, meurt sous le bombardement du 16 août.



Ticket de rationnement valable pour acheter 1 litre d'alcool à brûler - 1942

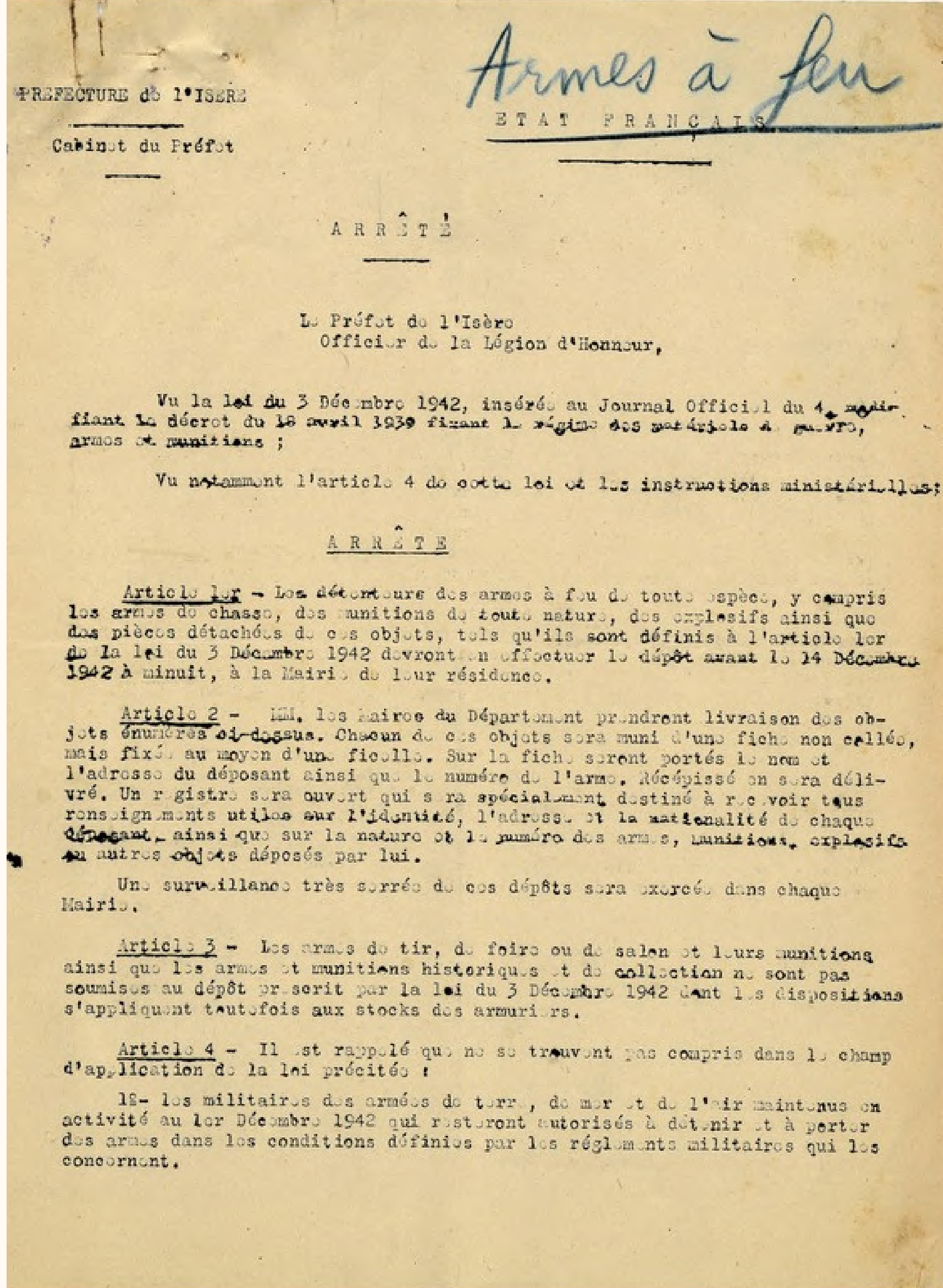
NOVEMBRE 1942 – SEPTEMBRE 1943 : SAINT-MARTIN-LE-VINOUX SOUS L'OCCUPATION ITALIENNE

DÉVELOPPEMENT CONJOINT DE LA RÉPRESSION...

Saint-Martin-le-Vinoux est occupé par les troupes Italiennes de novembre 1942 à septembre 1943. Cette période est marquée par la montée des tensions entre les autorités italiennes et la population locale. Les réquisitions de biens et les arrestations arbitraires se multiplient, créant une atmosphère de peur et d'incertitude. Malgré la répression, la Résistance s'organise peu à peu au sein de la population. Des réunions secrètes, des échanges d'informations et des actions de sabotage commencent à se développer, préparant le terrain pour une réponse plus organisée à l'occupation.

Un courrier daté du 8 avril 1943, adressé à tous les maires de l'Isère, évoque un arrêté préfectoral du 7 décembre 1942 concernant le dépôt des armes à feu. Cet arrêté stipule l'obligation de déposer non seulement le matériel dont on est personnellement détenteur, mais aussi de déclarer tout matériel qui n'a pas été déposé par les personnes qui en ont la charge. La population civile est ainsi invitée à remettre armes à feu, munitions et explosifs dans un délai d'un mois, mais aussi à dénoncer ceux qui ne se conformeraient pas à ces directives. Cet arrêté s'inscrit dans le cadre d'une répression accrue contre la Résistance dans l'Isère, répondant à la volonté des autorités italiennes d'éliminer toute forme d'opposition. En effet, 1943 est une année marquée par un intense fichage des ressortissants étrangers, en particulier des Juifs, qui sont ciblés par des mesures de plus en plus sévères.

Le témoignage de Michel Gay, un Saint-Martinier et agent de liaison au printemps 1944 pour le maquis de Chartreuse, est particulièrement révélateur des circonstances entourant le dépôt d'armes. Il raconte : *« Ceux qui détenaient des armes devaient les déposer à la mairie. Ma mère avait un pistolet à la maison, mais elle ne savait pas comment ça fonctionnait ni à quoi ça servait. Un 11-43, c'est une arme rare, l'un des meilleurs pistolets du monde. Quand elle a réalisé que c'était interdit d'avoir ça chez soi, elle m'a dit : "Porte ça à la mairie". J'arrive à la mairie avec mon pistolet que ma mère avait attaché à mon ceinturon, qui pendait jusqu'aux genoux. Le revolver était chargé, avec six cartouches à côté dans un étui de chargeur. Ma mère ne comprenait pas que c'était une arme dangereuse, elle aurait pu me tuer ou tuer quelqu'un... En mairie, le garde-champêtre s'écrie : "Mais, ta mère est folle !" Il vient chez nous et engueule ma mère. La mairie a été victime de rapt, et le pistolet de mon père a atterri dans le maquis. À la libération, mon 11-43 a servi pour des règlements de comptes dans les bistrots de Grenoble ! »* Ce récit met en lumière une forme de connivence entre le personnel de la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux et la Résistance. Cela démontre également les dangers auxquels étaient confrontés les habitants qui tentaient de se conformer aux autorités tout en restant solidaires de la lutte.



Recensement de toutes les armes à feu déposées en mairie - décembre 1942

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX			
ARMES A FEU DEPOSEES EN MAIRIE			
N°	Armes déposées	Calibre	Munitions
1	1 fusil	12	1522
2	1 fusil	16	2236
3	1 fusil	16	78
4	1 fusil	16	111195
5	1 fusil	16	1874
6	1 fusil	16	40 cart.
7	1 fusil	16	15 cart.
8	1 fusil	16	10235
9	1 fusil	16	2237
10	1 fusil	16	176165
11	1 fusil	16	96511
12	1 fusil	16	66135
13	1 fusil	16	9675
14	1 fusil	16	81425
15	1 fusil	16	66297
16	1 fusil	16	058
17	1 fusil	16	14970
18	1 fusil	16	1270571165
19	1 fusil	16	1270571165
20	1 fusil	16	1270571165
21	1 fusil	16	1270571165
22	1 fusil	16	1270571165
23	1 fusil	16	1270571165
24	1 fusil	16	1270571165
25	1 fusil	16	1270571165
26	1 fusil	16	1270571165
27	1 fusil	16	1270571165
28	1 fusil	16	1270571165
29	1 fusil	16	1270571165
30	1 fusil	16	1270571165
31	1 fusil	16	1270571165
32	1 fusil	16	1270571165
33	1 fusil	16	1270571165
34	1 fusil	16	1270571165
35	1 fusil	16	1270571165
36	1 fusil	16	1270571165
37	1 fusil	16	1270571165
38	1 fusil	16	1270571165
39	1 fusil	16	1270571165
40	1 fusil	16	1270571165
41	1 fusil	16	1270571165
42	1 fusil	16	1270571165
43	1 fusil	16	1270571165
44	1 fusil	16	1270571165
45	1 fusil	16	1270571165
46	1 fusil	16	1270571165
47	1 fusil	16	1270571165
48	1 fusil	16	1270571165
49	1 fusil	16	1270571165
50	1 fusil	16	1270571165
51	1 fusil	16	1270571165
52	1 fusil	16	1270571165
53	1 fusil	16	1270571165
54	1 fusil	16	1270571165
55	1 fusil	16	1270571165
56	1 fusil	16	1270571165
57	1 fusil	16	1270571165
58	1 fusil	16	1270571165
59	1 fusil	16	1270571165
60	1 fusil	16	1270571165
61	1 fusil	16	1270571165
62	1 fusil	16	1270571165
63	1 fusil	16	1270571165
64	1 fusil	16	1270571165
65	1 fusil	16	1270571165
66	1 fusil	16	1270571165
67	1 fusil	16	1270571165
68	1 fusil	16	1270571165
69	1 fusil	16	1270571165
70	1 fusil	16	1270571165
71	1 fusil	16	1270571165
72	1 fusil	16	1270571165
73	1 fusil	16	1270571165
74	1 fusil	16	1270571165
75	1 fusil	16	1270571165
76	1 fusil	16	1270571165
77	1 fusil	16	1270571165
78	1 fusil	16	1270571165
79	1 fusil	16	1270571165
80	1 fusil	16	1270571165

... ET DE LA RÉSISTANCE LOCALE : UN MAIRE AUX PRÉMICES DE LA RÉSISTANCE

Depuis la création des premiers camps de résistance en décembre 1942, Louis Gagnière, selon Eugène Chavant, a joué un rôle actif dans l'organisation d'une résistance structurée dans le Vercors. Bien que les sources sur l'engagement direct du maire restent rares, son implication dans des actions clandestines témoigne d'un courage indéniable. Une famille juive aurait bénéficié de faux papiers grâce à son aide. Cette famille, reconnaissante, a maintenu des relations avec les descendants de la famille Gagnière, illustrant ainsi une solidarité qui transcende les épreuves de l'époque.

Louis Gagnière est décrit comme un homme déterminé, conscient des risques qu'il prenait pour protéger ceux qui étaient persécutés. Son engagement auprès de la Résistance ne se limite pas seulement à des actes de bravoure ; il symbolise une résistance plus profonde qui se manifeste dans le soutien aux valeurs humanistes et aux droits des individus. La création de faux papiers est un acte risqué mais essentiel pour sauver des vies, et cela met en lumière les efforts de ceux qui, face à l'occupation, choisissent de s'opposer aux injustices.

Une partie importante de la population iséroise est d'origine italienne et les conséquences de cette première occupation ne sont en rien comparables à l'occupation allemande qui suivra à partir de l'automne 1943. Cependant, l'occupation italienne demeure une occupation militaire, vécue avec une certaine violence par une partie de la population, comme pour Marie-José Feltes et la famille Huchet. Les événements de cette période déterminent non seulement le sort des individus concernés, mais aussi l'avenir de toute une commune qui, sous la pression des circonstances, doit choisir entre la soumission, l'attentisme et la résistance, à Saint-Martin-le-Vinoux comme ailleurs.



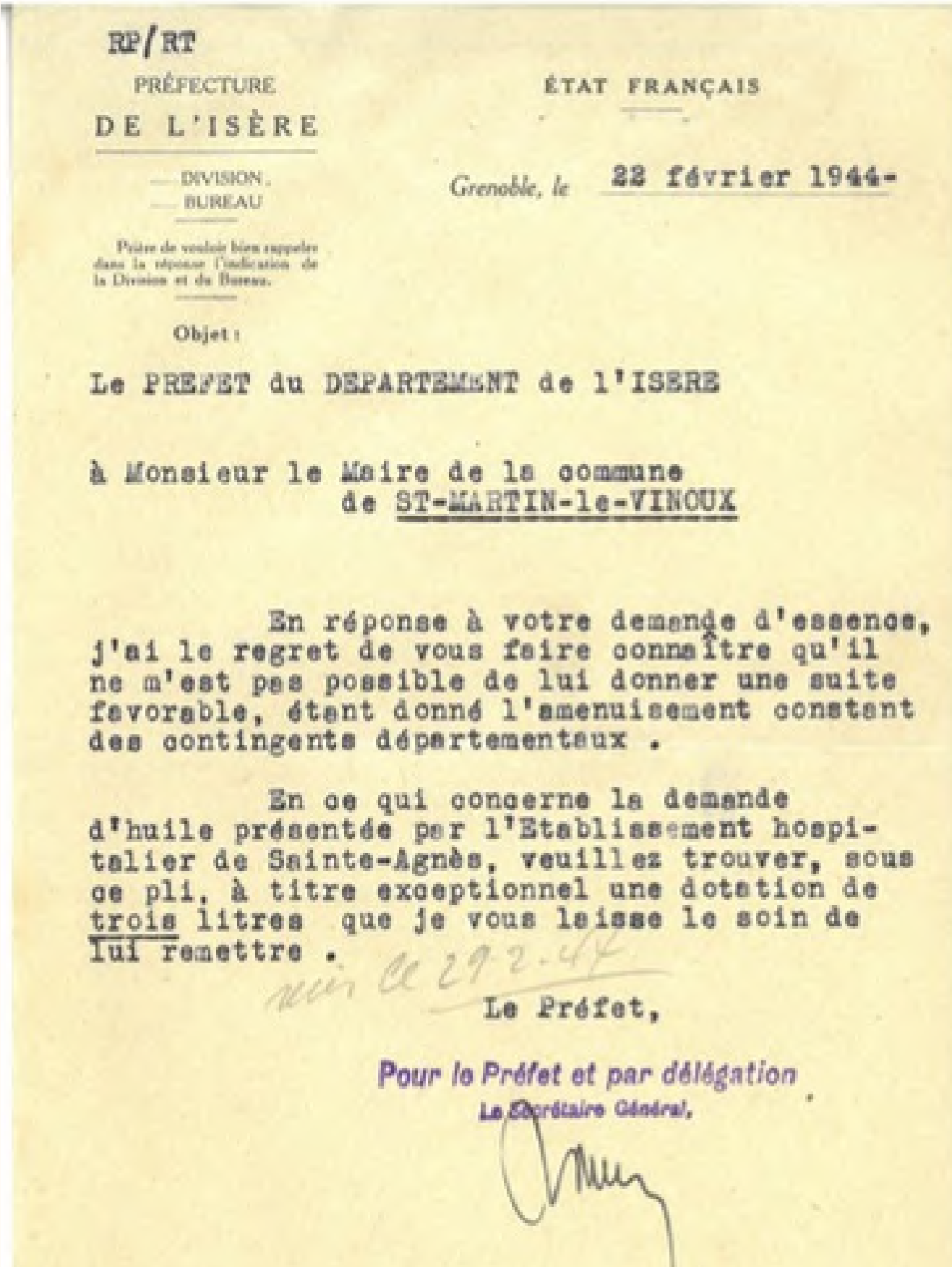
AUTOMNE 1943 ET PRINTEMPS 1944 : SAINT-MARTIN-LE-VINOUX SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE

AGGRAVATIONS DES COMPLICATIONS D'ACCÈS AU RAVITAILLEMENT

Au début de l'année 1944, les courriers échangés entre le maire et la Préfecture révèlent des complications concernant le ravitaillement. Plusieurs documents parlent de la pénurie d'essence qui touche les communes. Dans un courrier daté du 24 janvier 1944, Louis Gagnière demande une attribution d'essence : « *Comme vous le savez, la commune est très dispersée, et je dois souvent me déplacer pour le service* ». Dans ce même courrier, le maire demande aussi de l'huile pour l'asile Sainte-Agnès, précisant que la voiture de l'établissement est au nom de Marie-Louise Pelloux, Secrétaire de mairie. En réponse, le Préfet indique le 22 février qu'il ne peut pas donner suite à cette demande en raison de la baisse constante des contingents départementaux. Dans un courrier du 14 mars 1944, le Préfet parle d'une réduction massive des approvisionnements en carburant. Une note de service du 22 juin 1944 accorde quatre litres de pétrole et trois paquets de bougies pour les familles réfugiées.



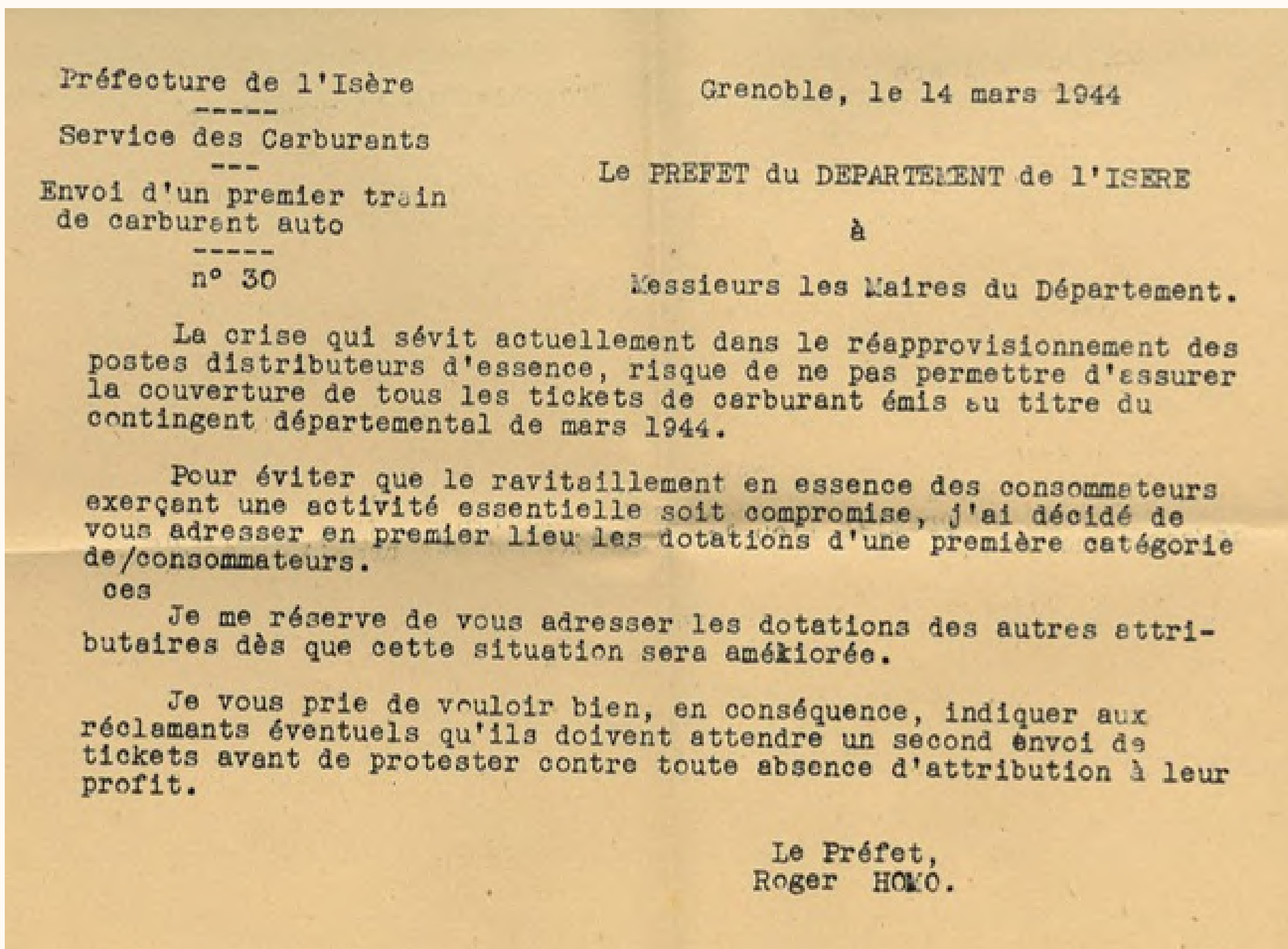
Ticket de rationnement valable pour acheter 1 litre d' « essence spéciale » - 1943



Courrier du Préfet refusant une demande d'essence - 22 février 1944

ORGANISATION ACCRUE DES MOUVEMENTS CLANDESTINS

La Résistance à Saint-Martin-le-Vinoux se renforce et ses réseaux s'étendent au sein des habitants. Ravitaillement alimentaire, véhicules, armement... Tous les aspects matériels nécessaires à l'action clandestine sont recherchés par les leaders de la Résistance. Pendant l'occupation, peu de véhicules circulent sur la route nationale, les habitants se déplaçant en tramway, à vélo ou à pied. Les quelques voitures en circulation fonctionnent grâce à des gazogènes, qui transforment le bois brûlé en gaz. Monsieur Girard, habitant de la Basse Buisserate, a installé un atelier de mécanique auto au rez-de-chaussée de sa maison. Gabriel Braisaz témoigne en 1994 de son aide à la Résistance locale : « *Il était devenu un spécialiste du gaz, c'est lui qui s'occupait de l'entretien du véhicule utilisé par le groupe FTP... quand il y en avait un !* »



Note du Préfet sur la crise de réapprovisionnement d'essence - 14 mars 1944



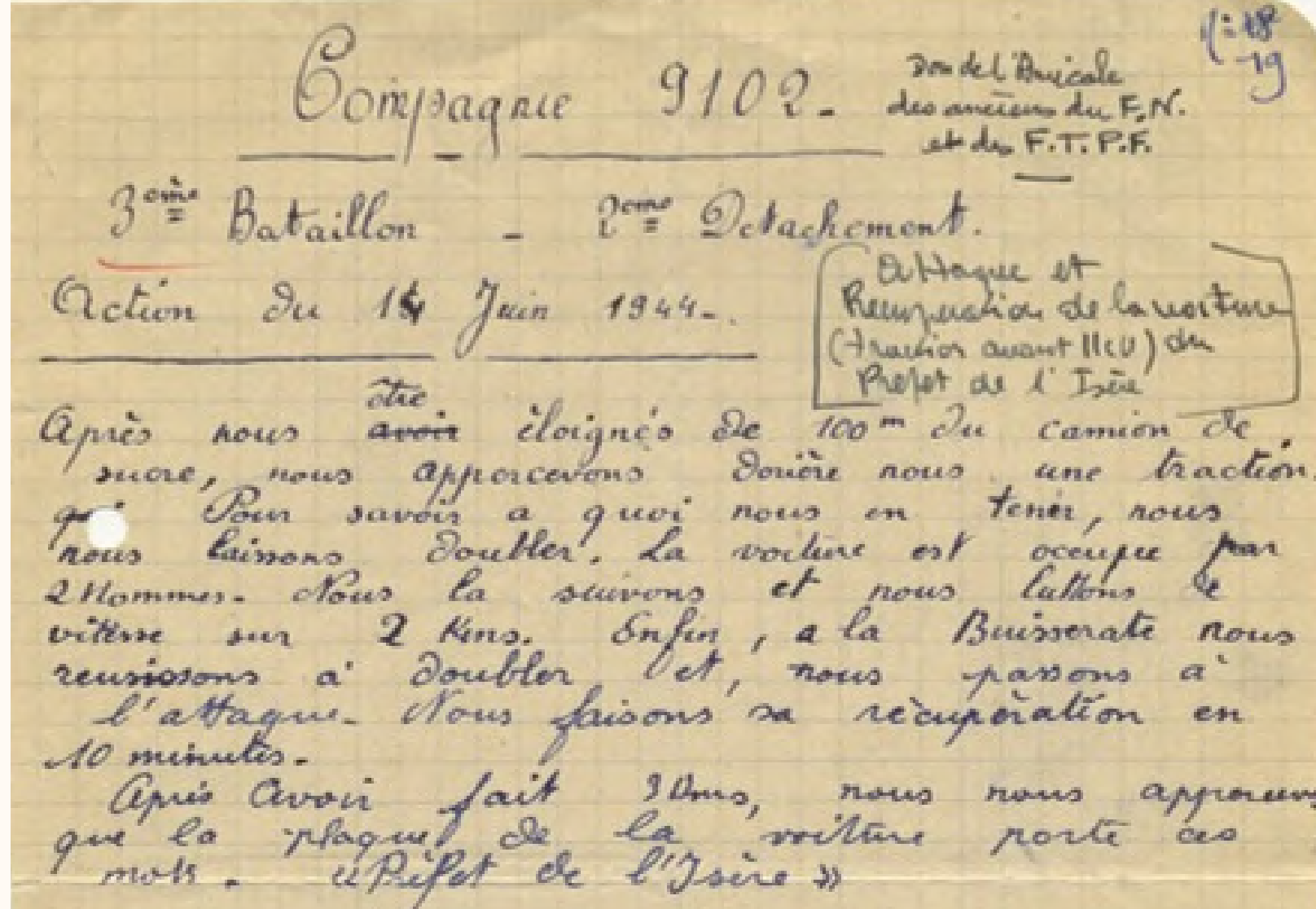
Gabriel Braisaz

Des barrages tenus par des soldats allemands sont présents, notamment au pont du chemin de fer de Pique-Pierre. Le passage y est souvent impossible à cause des fouilles systématiques. Le 3e Bataillon FTP sollicite Madame David, une femme de cheminot qualifiée de « *brave ménagère* » par Braisaz. C'est l'une des rares mentions de Résistantes. Madame David doit passer chaque jour le barrage pour « soigner » ses lapins dans une cabane de jardin. Les soldats, habitués à son passage, ne contrôlent jamais son cabas ou le filet à provisions qu'elle utilise pour transporter épluchures et restes de légumes. Madame David réussit à faire passer des revolvers et d'autres armes légères, y compris treize bombes utilisées pour saboter une usine. Michel Gay, alors âgé de douze ans, est sollicité par des maquisards en Chartreuse pour faire des liaisons : « *Des femmes me disaient : "Tiens, il y a du courrier pour 'eux', tu ne veux pas le porter ?". Je prenais mon vélo et faisais des kilomètres. Les enveloppes étaient cachées dans la doublure de mon vêtement. Je déposais ça dans les boîtes à lettres pour des gens que je n'ai jamais vus. C'était un moyen de communication entre les maquis du Vercors et la Chartreuse. Je prenais des risques sans savoir ce qu'il y avait dans les enveloppes...* »

INTENSIFICATION DE L'ACTION DE LA RÉSISTANCE...

Pour « commémorer » le 1er mai 1944, le groupe Bayard, qui deviendra le 3e Bataillon FTPF, déboulonne la voie ferrée entre La Buisserate et Saint-Egrève dans la nuit du 30 avril au 1er mai. Après plusieurs heures d'attente, aucun train ne se présente, car d'autres Résistants ont également réussi un déraillement dans la région de Rives-Moirans. Le groupe de Saint-Martin-le-Vinoux se rabat alors sur la gare de triage de La Buisserate pour s'emparer d'une locomotive et l'envoyer sur la coupure préparée, afin de « *ne pas avoir travaillé pour rien* », selon Gabriel Braisaz.

La locomotive avec ses wagons est expédiée sur les voies pour dérailler quelques centaines de mètres plus loin, puis le groupe se retire. La Résistante Suzette Champavier, résidant dans la cité cheminote de La Buisserate, évoque les rumeurs qui circulaient dans la cité : certains affirmaient avoir reconnu tel ou tel résident, mais la rumeur la plus persistante était que le chef avait une carrure impressionnante et un fort accent du sud, ce qui était faux, mais « *induisait en erreur ceux qui, Gestapo ou police, pouvaient chercher les auteurs de ce coup réussi* ».



Compte-rendu d'une action de Résistance, récupération de la voiture du Préfet - 14 juin 1944
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère - arch96.01

... ET DE LA RÉPRESSION, À L'AUTOMNE 1943

L'intensification de l'action de la Résistance entraîne également une répression accrue. Il est essentiel de mentionner l'une des plus grandes figures de la Résistance iséroise, habitant à Saint-Martin-le-Vinoux : Jean Bistési. Professeur à l'Institut d'électrochimie, il était le chef départemental du groupe Combat. À ce titre, il fait partie de l'État-major départemental de l'Armée secrète. Il participe, sous le nom de Hourst, à la création des Mouvements Unis de la Résistance et organise le maquis Saint-Ange en Isère.

Clémentine Fillon et Marie-José Feltes connaissaient bien le couple Bistési pendant l'occupation. Clémentine par la proximité de son père, Xavier Fillon, dans le mouvement Combat. Marie-José vivait chez le couple Huchet, à quelques mètres des Bistési. Elle se souvient : « *Madame Bistési savait coudre et me faisait des robes pour mes poupées. Mon oncle et ma tante étaient très impliqués avec les Bistési dans la Résistance. Je savais beaucoup de choses* ».

Jean Bistési était un ami d'enfance de Xavier Fillon. Clémentine le rencontrait lors des réunions clandestines avec son père. « *Jean était chercheur et dans la Résistance avec sa femme Georgette. Il était responsable de l'explosion des munitions au Polygone à Grenoble. Un jour, il était dans sa villa à Saint-Martin-le-Vinoux, assis sur son banc avec Georgette, attendant l'explosion des armes. Quand c'est arrivé, c'était beau... Et le toit de sa maison s'est envolé !* »



Jean et Georgette Bistési © Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère - M0998_2010_08_01

Lucien Perli garde également des souvenirs de l'explosion du Polygone. « *J'ai toujours gardé le souvenir des alertes, de voir ma Maman un peu perturbée. Mon frère qui était très petit, elle le prenait dans les bras. Papa avait dit à Maman : "Quand il y a des alertes et que tu es obligée de partir subitement dans les galeries des ciments de la porte de France, prends la valise". Une petite valise qui devait contenir des documents. Le soir de l'explosion du Polygone, on est montés dans les galeries. Il y a des galeries au bord de la route de Lyon et il y en a d'autres qui sont cinquante mètres plus haut. On est montés par ces escaliers... J'ai le souvenir de voir le ciel tout rouge.* »

Marie-Jo Feltes garde également de cette nuit un souvenir... particulier ! « *Le Polygone, quand il a sauté, les éclats ont sauté sur mon lit, ça m'a détruit la fenêtre de ma chambre. Mon oncle avait dit à sa femme "tu sais, ce soir, tu ne fermes pas la fenêtre de la chambre de la petite, tu laisses la porte ouverte". Elle lui a dit "mais ça ne va pas, il fait froid, elle va prendre froid". "Non, non, non, je te dis, laisse la fenêtre ouverte". Naturellement, elle a fermé la fenêtre dès qu'il a eu le dos tourné, c'était son caractère. Donc, qu'est-ce qui s'est passé ? Ils ont réussi à le faire sauter et Monsieur Huchet était certainement partie prenante. Donc, je me suis retrouvée encadrée de plein de verre dans mon lit !* »

Lors de la « Saint-Barthélemy grenobloise », le 29 novembre 1943 vers midi, deux Allemands et un milicien se présentent à l'Institut d'Électrochimie de Grenoble pour chercher Jean Bistési. Sur le point de partir, il est désigné par la concierge. Menotté, il se débat et est blessé par deux balles de mitraillette, puis achevé d'une balle dans la tête par Raoul Rollin, le milicien. Transporté à l'école de médecine, sa veuve, Georgette Bistési, l'a fait ramener chez eux. Marie-José, jusqu'à ce que la maison de Georgette soit brûlée le 18 août, est restée proche d'elle. « *Madame Bistési continuait à venir, elle faisait de la couture avec ma tante. Elles taillaient des vêtements pour moi. Ça lui faisait du bien. Ce n'était pas facile... Jean et Georgette Bistési resteront toujours dans ma mémoire. Nous étions très liés* ». La citation de Jean Bistési mentionne qu'il était « *un agent de renseignements courageux et dévoué, membre de l'organisation départementale de la NAP dès sa création, tué lors des événements tragiques de Grenoble en novembre 1943* ». Chef départemental de Combat, assassiné pendant la Saint-Barthélemy grenobloise, Jean Bistési demeure une figure incontournable de la Résistance iséroise.

LES RÉSISTANTES SAINT-MARTINIÈRES, OUBLIÉES DE L'HISTOIRE

Dans l'ombre des grandes figures masculines, les femmes ont longtemps été oubliées, leurs histoires éclipsées par celles de leurs homologues. L'implication des Saint-Martinières dans la Résistance n'est presque pas documentée.

Les femmes représentent moins de 10% des effectifs des Médailleurs de la Résistance – à l'échelle nationale comme à l'échelle de l'Isère – et on ne compte que six femmes parmi les 1038 Compagnons de la Libération. Les témoignages de leurs amis, de leurs enfants, nous permettent de lever le voile sur leurs parcours.

Si elles n'étaient pas nombreuses à faire valoir leurs droits à la Libération, les Résistantes ont également dû faire face au peu de considération que leur octroyaient les grandes figures de la Résistance qui occupaient les commissions d'attribution de la Médaille de la Résistance – jusqu'en avril 1947 – et de la Croix du combattant volontaire de la Résistance.

VOICI UNE LISTE NON-EXHAUSTIVE DES RÉSISTANTES SAINT-MARTINIÈRES :

Marie-Louise Pelloux,

Appelée « Mademoiselle Pelloux » par les Saint-Martinières, cousine germaine de Louis Gagnière, maire de Saint-Martin-le-Vinoux de 1936 à 1944, elle a sûrement joué un rôle central lors de la Seconde Guerre Mondiale, sans qu'aucun document officiel n'en atteste la véracité. Le maire ainsi qu'une partie non négligeable du personnel municipal étant impliqué dans la Résistance, il semble fort probable que Mademoiselle Pelloux le soit elle aussi. Plusieurs témoignages amènent à penser que c'était bien le cas. Faux papiers, cartes d'alimentation, Marie-Louise Pelloux était une femme de liaison avec la Résistance. Michel Gay, habitant de la commune pendant cette période, témoigne : « *Marie-Louise Pelloux tenait, je dirais presque, le rôle d'ambassadrice auprès de la Résistance. Une femme de liaison avec les Résistants. Marie-Louise allait à la messe avec ma mère et je la voyais souvent. Elle était bien placée, comme secrétaire de mairie, pour faire des faux papiers. C'était son rôle.* »

Suzette Reynier

Née en 1925, Suzette est la fille d'Albert Reynier, cheminot résidant à la cité de la Buisserate. Le matériel que les agents de liaison transportaient - courrier, propagande, armes légères, explosifs - étaient entreposés chez des particuliers qui acceptaient de servir de boîtes aux lettres. Suzette Reynier, âgée de 18 ans lorsqu'elle est devenue agent de liaison du 3ème Bataillon FTP, évoque cet aspect. « *Ça changeait tout le temps, les boîtes aux lettres. Mon père me donnait le mot de passe, j'allais à l'adresse indiquée avec mon vélo. Il y avait une phrase à dire – le mot de passe – qu'on avait appris par cœur. Je déposais le message qu'il fallait déposer puis c'est tout.* »

Lorsqu'elle transportait des armes, Suzette ne pouvait pas passer par la Bastille pour rallier Grenoble et faisait un détour par le pont de Veurey. « *Je transportais des fusils en piteux état, ils étaient tous démolis. Mon père les installait dans le porte-bagage du vélo pour que je ne les manipule pas, par précaution. Lorsqu'un soldat allemand s'approchait, je lui donnais une pomme pour ne pas attirer son attention sur mon sac. Je ne dis pas qu'il n'y a pas des jours où j'avais la trouille, ce serait mentir. Mais enfin, on se cassait pas le baigneur, c'était machinal.* »



Suzanne Gaude-Collin, Reine Léon et Marthe Dornier, des commerçantes Résistantes

Reine Léon avait trente-cinq ans au début de l'occupation. Son mari était prisonnier de guerre depuis 1940. Elle était boulangère à la Buisserate, rue du 26 mai 1944. Un groupe de Résistance - vraisemblablement le 3è Bataillon FTP – bénéficiait d'une planque d'armes, mais il arrivait que faute de temps, ces dernières soient entreposées provisoirement dans le commerce de Reine Léon ou dans l'épicerie-mercerie de Marthe Dornier dont le fils faisait partie du même bataillon FTP. Alfred Rolland, dans La Résistance aux portes de Grenoble, évoque le rôle de Reine Léon dont le commerce faisait office de « *boîte aux lettres* ». Le mitron de cette « *courageuse bergère* » – comme Alfred Rolland la surnomme – faisait également partie du 3e Bataillon FTP. Dans la nuit précédant le bombardement du 26 mai 1944, des armes avaient été entreposées dans la boulangerie de Reine Léon. Elles furent récupérées « *avec beaucoup de difficultés* » après le bombardement au cours duquel Mesdames Léon et Dornier ont trouvé la mort, ainsi que le fils de Mme Dornier, Henri Mollard. Une autre des « *boîtes à lettres* » importantes de la Résistance était installée dans ce même quartier de la Buisserate, place Pasteur, au café des Fleurs tenu par Suzanne Gaude-Collin qui veillait, « *avec beaucoup d'autorité* » selon le témoignage de Gabriel Braisaz, au respect des règles, strictes, de sécurité, par les agents de liaison de passage.



Suzanne Gaude Collin



Reine Leon



Marthe Dornier

Suzanne Griénay

Grenoble était un centre de diffusion important de propagande. Le transport de ce matériel édité par la Résistance était assuré le plus souvent par des femmes. Suzanne Griénay, femme de cheminot et mère de six enfants, habitait également la cité de la Buisserate. C'est elle qui chaque mois transportait de Grenoble à Veynes en train, une valise comprenant tracts et journaux édités clandestinement, à destination des Hautes-Alpes.

Mère Marie-Xavier

Mère Marie-Xavier est intronisée directrice de « l'asile Sainte-Agnès » en 1917. Elle a souhaité très tôt ouvrir (avant le début de l'occupation) le lieu aux Résistants, ainsi qu'aux Lorrains traqués par l'occupant. Elle cache à l'asile, entre autres, Robert Schuman (considéré comme l'un des pères fondateurs de la construction européenne) qui, assigné à résidence forcée, s'était évadé. Il passe près d'un an caché au milieu des « *idiotes* », on l'apercevait poussant « *une brouette de fumier dans le jardin de la communauté* ».

D'après différents témoignages, les Saint-Martinières le prenaient pour le jardinier de l'asile. Elle ouvrit ainsi Sainte-Agnès à tous les réfractaires et Résistants qui y trouvaient refuge, avec la complicité évidente des autres religieuses. Le témoignage de Michel Gay nous renseigne sur la cache des Résistants à cet endroit. « *Les folles assistaient à la messe d'office. Je me souviens très bien qu'il y avait des Résistants qui se sont camouflés au milieu [d'elles], en s'habillant en femmes. Il y avait des difficultés à se camoufler parce qu'il y a une question de peinture de chaussures, par exemple. Quand les folles faisaient du 43, c'est que les pieds qui dépassaient des robes, en bas, ce n'étaient pas les pieds de femmes ! Les hommes devaient se raser pour ressembler à des femmes. Faire en sorte que leur calotte, leur bonnet de folle, leur tombe sur les yeux pour se camoufler, pour que les Allemands ne les reconnaissent pas. C'était pas facile mais ça a sauvé beaucoup de gens, du maquis notamment, qui se planquaient et qui étaient camouflés au milieu des folles. Elles faisaient beaucoup ces nonnes par charité chrétienne, par patriotisme aussi... Mère Marie-Xavier la première.* »

Pour son action tout au long de l'occupation, Mère Marie-Xavier reçoit la Légion d'honneur à la Libération. Elle demeure directrice de l'établissement jusqu'en 1965.



Mère Marie-Xavier, directrice de 1917 à... 1965 : une personnalité exceptionnelle.



Marie-José Feltes

Marie-José est une enfant réfugiée à Saint-Martin-le-Vinoux. Elle traverse la guerre avec M. et Mme Huchet, habitants du Village. Pierre Huchet, employé aux PTT, était sympathisant communiste et Résistant durant l'occupation. Il est élu conseiller municipal de Saint-Martin-le-Vinoux à la Libération.

L'organisation de la Résistance, tous mouvements confondus, nécessitait des liaisons entre les différentes unités ou avec l'État-major. Parfois, ces liaisons étaient assurées par de très jeunes enfants qui passaient bien plus inaperçus. Malgré son très jeune âge, Marie-José Feltes portait à la demande de Pierre Huchet. « *On me donnait des fois des lettres à aller porter. "J'ai des lettres, je suis fatigué, tu peux aller chez monsieur untel..." Alors, on me faisait porter du courrier ou des messages là où il n'y avait pas de problème. Je pense qu'il s'agissait [de messages pour la Résistance] mais je ne peux pas en être certaine. Les courriers, ça se passait tout simplement, soit je mettais dans une boîte aux lettres, soit je sonnais.* »

LA BUISSERATE, 26 MAI 1944 : LA MORT VIENT DU CIEL

La population, grâce à la Défense passive, était informée des consignes à suivre en cas d'alerte. « *Lors des alertes, il fallait se mettre sous les abris, dans le tunnel des ciments Vicat. Parfois, on n'avait pas le temps de descendre et il fallait appliquer [les consignes]. Il fallait mettre le masque à gaz, c'était contraignant, mais inévitable.* » Le témoignage de Marie-José Feltes montre que les efforts de la Défense passive avaient bien sensibilisé la population.

Le 26 mai 1944, un raid de « *forteresses volantes* » américaines a bombardé la gare de triage et le quartier de la Buisserate. La gare visée n'est presque pas touchée, le pont SNCF principal n'est pas atteint, entraînant d'importants dégâts et de nombreuses victimes. Des bombes tombées sur le Néron provoquent des avalanches de rochers qui écrasent des maisons. Les sauveteurs et la Croix-Rouge travaillent toute la journée pour retrouver les corps et aider les blessés. Un responsable de la Croix-Rouge parle d'une villa occupée par des réfugiés de Metz. Ceux-ci avaient creusé une tranchée dans leur jardin pour se protéger, mais une bombe est tombée, ensevelissant ses occupants. Les parents furent sauvés, mais pas leur fille de cinq ans.

Gérard Gaude-Collin se souvient de ces instants qui ont profondément marqué sa mémoire d'enfant. « *Dans la rue, il n'y avait pas de circulation, on discutait. Moi, avec mes cinq ans, j'écoutais tout mais je ne participais pas.... D'un seul coup, ils sont partis en courant, chacun dans sa direction. Moi, j'ai suivi le Max David, parce que je mangeais chez lui à midi. On s'est couché dans les jardins, c'est à ce moment-là que les bombes sont arrivées. Ça tombait à droite et à gauche... Le bombardement s'est arrêté un instant. Ma mère est venue me chercher, elle pensait bien que j'étais chez David. Madame David était blessée à la tête. On a retraversé le village [de la Buisserate] qui cramait et on s'est recouché derrière... Les bombes sont revenues, mais pas de notre côté. On s'en est sortis !* »

Le constat établi par le maire pour la Défense passive indique dix immeubles détruits et inhabitables, ainsi que l'épicerie et la boulangerie. La cité PLM n'a pas été touchée mais présente des dégâts, y compris l'école, dont une aile est partiellement détruite.

Ce bombardement fit 37 victimes.



Photographie aérienne de l'armée américaine - repérage pour le bombardement du 26 mai 1944



Trois photographies de la rue du 26 mai 1944 (entrée de la Buisserate à l'époque) :

- 1 - la rue du 26 mai 1944 avant le bombardement. La mercerie Dornier, la boulangerie Léon et la ferme Gaude - non daté
- 2 - la rue du 26 mai 1944 après le bombardement. Il ne subsiste que deux immeubles, à l'arrière plan
- 3 - la rue du 26 mai 1944 de nos jours. À l'arrière plan, à droite, les deux immeubles épargnés - © Google Maps



La gare de triage après les bombardements du 26 mai 1944



La gare de triage après les bombardements du 26 mai 1944

Pour les survivants, la vie reprend son cours. La plupart des habitants ayant quitté leur domicile se sont réfugiés chez les habitants de Clémencières et de Lachal, dans des locaux prêtés par les cultivateurs. Ces locaux, comme le rappelle le maire, « *sont pour la plupart sans éclairage* ». La boulangère étant décédée dans le bombardement, le maire informe le directeur du Ravitaillement général que le boulanger de La Monta s'occupera du transport du pain pour les habitants de la Buisserate. Par ailleurs, le régime de Pétain s'approprie rapidement le bombardement pour sa propagande. Le Petit Dauphinois du 27 mai 1944 parle des « *odieuses attaques de l'aviation anglo-américaine* ». Le 29 mai, des obsèques pour les victimes du bombardement sont célébrées en l'église de Saint-Martin-le-Vinoux. Les enterrements, lors d'événements de guerre, étaient surveillés par les Allemands. « *Après un attentat ou une fusillade, ils nous surveillaient. On n'était pas tranquilles, on ne pouvait pas entrer dans l'église pour un enterrement comme on voulait.* »

Marie-José Feltes assistait aux obsèques avec Madame Huchet. « *Mon oncle était communiste, et nous évitions l'église. On y allait lors d'un attentat ou après cette horrible chose, l'avion qui a détruit la Buisserate. Les obsèques ont eu lieu à l'église sous la surveillance des Allemands. Ils observaient notre comportement, [et les personnes présentes].* »



Page de Une du journal "Le petit dauphinois" - 27 mai 1944

ÉTÉ 1944 : SAINT-MARTIN-LE-VINOUX DANS SES DERNIERS MOIS D'OCCUPATION

LA LIBÉRATION EST PROCHE...

La Libération est proche, chacun le sent bien. Les armées alliées sont à l'offensive sur tous les fronts. En France, comme dans tous les pays occupés par l'ennemi, la Résistance, bien qu'ayant pris des coups sérieux, est très active et inflige des pertes sévères à la machine de guerre et aux troupes ennemies. Les « collabos » de tous ordres, miliciens, waffens, auxiliaires de la Gestapo, s'agitent « la trouille au ventre » semant la terreur, les arrestations, les exécutions. Mais rien n'y fait, la certitude de la victoire est dans les esprits de tous ceux qui attendent depuis quatre ans ce dénouement.

Le 7 juin, l'infirmierie des Francs-tireurs et partisans de l'Isère (FTP) située à La Gomma, est attaquée par la milice. Cette infirmerie, aménagée par les Résistants avec le soutien des milieux hospitaliers de Grenoble, devient un symbole de la résilience et de la solidarité de la Résistance.

Dans un contexte de forte augmentation du nombre de Résistants FTP, liée au début de l'occupation allemande à Grenoble en 1943, l'État-major FTP décide en lien avec son service de santé de se doter d'une infirmerie départementale. Alors que les hôpitaux et cliniques grenoblois sont surveillés en permanence par la Gestapo et la milice, cette infirmerie doit permettre de soigner les blessés qui ne manqueront pas d'affluer lors du combat final.

C'est par l'intermédiaire de Louis Gagnière, que Georges Roche, commissaire technique à l'État-major FTP, est mis en lien avec Césaire Rey, patriote Résistant, qui met à disposition un bâtiment de ferme, au lieu-dit La Gomma, sur la route de Clémencières.



L'infirmierie de la Gomma après avoir été incendiée, le 7 juin 1944
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère - M0998_93_07_70



L'infirmierie de la Gomma après avoir été incendiée, le 7 juin 1944
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère - M0998_93_07_74

Lors de l'attaque, les Résistants présents parviennent à repousser les miliciens, mais deux jeunes Résistants sont grièvement blessés : Maurice Roche et André Tisserand. Ce dernier succombera à ses blessures. La milice reviendra ensuite pour piller et incendier le bâtiment, détruisant également la maison voisine de la famille Tisserand-Eynard.

Une plaque commémorative installée chemin de la Buisseratière (hameau de La Gomma) rappelle cet acte de bravoure et de sacrifice.



La plaque commémorative installée lieu dit La Gomma

Le 11 juin, Paul Perli, Résistant du 3e Bataillon FTPF, est exécuté à Clémencières alors qu'il descendait en ville en mission. Né en 1919 en Italie, comme son frère Guerino, il avait obtenu la nationalité française en avril 1939. Selon André Jarrand, Commandant-adjoint du Secteur II FTPF, son frère Guérino a fondé le Front National de la Résistance en mai 1941. Lucien, le fils de Guérino, neveu de Paul, se souvient de cette enfance sous l'occupation. « *Mon grand-père a été chassé d'Italie par le fascisme. Quand ils se sont retrouvés en France, ça les a incité à entrer en résistance, parce qu'ils avaient connu le fascisme en Italie.* »

Des grands-parents aux oncles et tantes, les Perli vivaient ensemble au numéro 7 de l'ancienne route de Lyon. « *De temps en temps, la grand-mère mettait une grosse couverture étanche pour ne pas laisser voir l'éclairage. Il y avait toujours des allers et venues. Il avait retrouvé André Jarrand sur le pont de la Porte de France, alors qu'il venait de recevoir une réquisition pour le Service du travail obligatoire. Jarrand m'avait expliqué qu'il était monté avec deux jeunes Résistants sur les pentes du Néron pour se planquer. Mon père a incité les jeunes du quartier de la route de Lyon, a entré dans la Résistance. Il a toujours été très pointilleux par rapport à la sécurité.* »

Paul faisait partie de la Compagnie 9101 et le 11 juin 1944, il était au maquis de Girieux. L'extrait de la décision lui accordant la Croix de guerre à titre posthume, daté du 13 décembre 1945, précise qu'il effectuait alors une mission de liaison. Il s'arrête pour manger dans le restaurant de Monsieur Payre au col de Clémencières. Des soldats allemands entrent et contrôlent les clients. Profitant d'un moment d'inattention, Paul s'enfuit, poursuivi par les soldats qui tirent sur lui.

Paul, selon l'extrait de la décision, voulait faire disparaître les documents qu'il avait. Interrogé, il « *observa un silence farouche* » et fut « *achevé par l'ennemi furieux de son mutisme* ». Son corps est retrouvé sous un cerisier, dépouillé de son argent, pièces d'identité et chaussures. Son neveu, Lucien, était âgé de sept ans en 1944 et se souvient avoir appris la mort de son oncle. Il était placé dans la famille Bajat à Sardieu, un village près de La Côte-Saint-André, où il avait passé les étés 43 et 44. « *Je vois arriver le facteur en vélo dans le village. On était dans la cour de la ferme et le facteur dit à Madame Bajat : "J'ai une lettre pour le petit Lucien". Elle a commencé à lire la lettre : "Il y a un grand malheur qui est arrivé à la famille". J'ai eu une intuition de gosse – j'ai toujours été étonné par ma réponse –, j'ai pensé immédiatement à mon oncle Paul... Madame Bajat a essayé de faire diversion, mais c'était trop tard. Je me suis mis à pleurer...* »

VACANCE POLITIQUE « OFFICIELLE » ET CONSTITUTION DU COMITÉ LOCAL DE LIBÉRATION

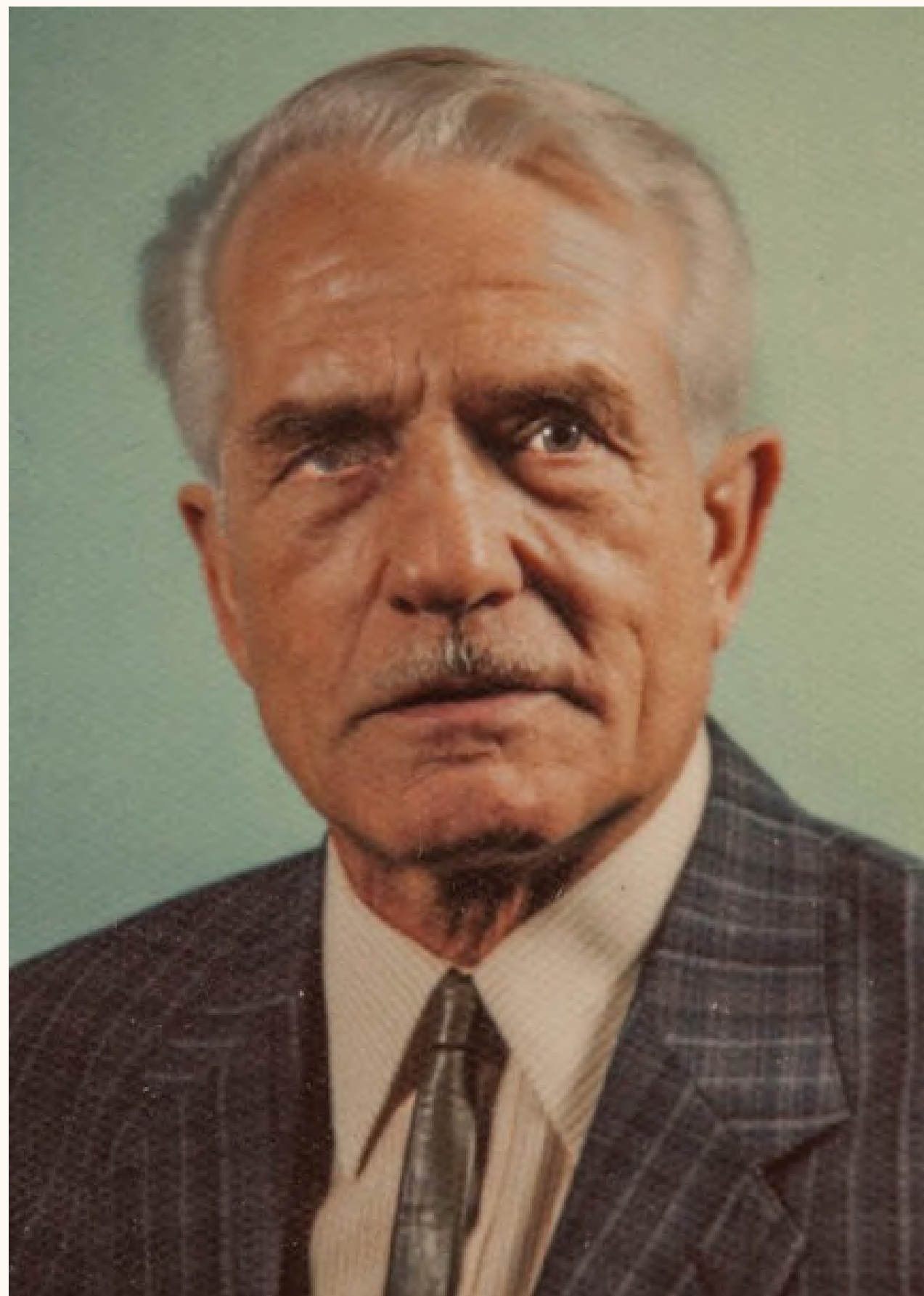
Le conseil municipal du 13 juin 1944 se tient sous la présidence d'Auguste Tocanier, adjoint délégué, en l'absence du maire, dont l'absence n'est pas justifiée. C'est durant cette « vacance » du pouvoir municipal que Louis Gagnière rejoint le maquis du Vercors. Début juillet, la date exacte restant imprécise, le Comité Local de Libération de Saint-Martin-le-Vinoux est créé à la Buisserate, passage du Néron, chez Lazarre Capelli, un cheminot « *membre du Parti socialiste clandestin* ». Gabriel Braisaz décrit cette réunion clandestine : « *La Résistance organise "l'après-occupation" selon les consignes du CNR (Conseil National de la Résistance), relayées par le Comité départemental de Libération, créé le 25 janvier 1944* ». Sont réunies « *un certain nombre de personnes* » convoquées par Louis Gagnière, appelé « *maire clandestin* », et Gabriel Braisaz. Parmi les présents, les communistes Ernest Telmon et Joseph Guichard, militant de la CGT clandestine, ainsi que les socialistes Edmond Telmon et Georges Gaude-Colin. Ensemble, ils jettent les bases du comité local qui se substituera au conseil municipal en place sous Vichy.



André Tisserand
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère - M0998_2010_56_08



Paul Perli
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère - M0998_2010_56_10



André Jarrand
© Coll. ANACR Saint-Egrève

EN AOÛT 1944 : LA « SAINT-BARTHÉLEMY SAINT-MARTINIÈRE »

Si l'Isère connu sa « Saint-Barthélemy grenobloise » à l'automne 1943, Saint-Martin-le-Vinoux vit le même processus dans les dernières semaines de l'occupation, à savoir une série d'exactions, d'assassinats et d'arrestations de figures de la Résistance saint-martinière.

Le 16 août 1944, jour même du bombardement de Pique-Pierre, les Waffen SS arrêtent Monsieur Solnica – voisin de Georgette Bistési – et Monsieur Lecharpentier, au hameau du Belvédère. Ils sont emmenés au siège de la Gestapo grenobloise, cours Berriat, où ils sont maintenus prisonniers deux jours. Nous savons que les Waffen SS ont « *visité la maison* » de leurs parents, comprenons que lesdites maisons furent pillées. Aucun document n'évoque d'interrogatoire ou de torture, même si le sort réservé aux Saint-Martiniers arrêtés les jours suivants ne laisse que peu de doutes sur la question.

Le 18 août 1944, Julia Gagnière, la mère de Louis, reçoit la visite de la Milice. Les miliciens, à la recherche de son fils, pillent et saccagent sa maison. Ce même 18 août 1944, la maison du Belvédère de Georgette Bistési, la veuve de Jean Bistési, assassiné quelques mois plus tôt, a été incendiée et pillée par les Waffen SS. Après avoir volé sa voiture, ils mettent le feu à la maison de son voisin, Monsieur Solnica. Marie-José Feltes, qui habitait au Belvédère à quelques dizaines de mètres de la maison Bistési, en garde un très vif souvenir. « *Quand j'ai vu leur maison en feu, j'ai averti mon oncle et ma tante [Monsieur et Madame Huchet]. "La maison de Monsieur Bistési est en feu". "Tu dis des bêtises, tais-toi". J'insistais, "je vous dis que c'est la maison de Monsieur Bistési". On faisait le virage, on montait et la maison des Bistési se voyait juste en face, en hauteur. La gamine y voyait clair à l'époque. Quand ils sont sortis, ils ont compris* ».

Le vendredi 19 août, c'est l'exécution du potier saint-martinier Félix Faure, également membre du mouvement Combat selon certaines sources, membre du 3ème Bataillon FTP selon le Maitron. Ce dernier résidait à la Balme (37 avenue Général Leclerc).

Né en 1895, Félix Faure avait été incorporé en décembre 1914 au sein des Chasseurs alpins. Fait prisonnier de guerre en février 1915, il fut rapatrié fin 1918 et devint artisan portier comme son père. Son atelier à Saint-Martin-le-Vinoux, la poterie du Néron, était situé à proximité de la voie de chemin de fer. Dès que le Néron commença à servir de refuge pour les réfractaires du STO, la famille Faure les ravitailla. Félix Faure informait la Résistance, « *et notamment le groupe Combat* », sur le trafic ferroviaire, ce qui permit des sabotages.

Un rapport établi en octobre 1944 nous renseigne sur ce qu'il est advenu. Le 18 août, des « *hommes du Parti Populaire français* » se sont présentés chez Félix Faure, ont pillé son appartement et l'ont arrêté avec Henri Becker. Ils ont mis le feu à sa maison avant de partir, incendie qui a été éteint par des voisins et les pompiers qui revenaient de l'enterrement des sinistrés du bombardement du 16 août. « *Ce qui s'est passé à la Gestapo, nous l'ignorons, toujours est-il que la Libération étant survenue et que Félix Faure n'est pas rentré, des recherches ont été effectuées dans les hôpitaux, morgues...* » Le témoignage d'Henri Becker indique qu'ils ont été tous deux introduits dans une salle située au rez-de-chaussée du siège de la Gestapo, où Henri était questionné par un membre du PPF pendant que cinq ou six hommes portaient des coups à Félix Faure. Son beau-père l'a reconnu à l'école de médecine, son corps avait été retrouvé dans l'angle de la rue Nicolas Chorier et de la Rue Joseph Rey, « *martyrisé* » le 19 août au matin.



Félix Faure et son apprenti, Aldo Benetto - non daté
Coll. Thierry Maillot



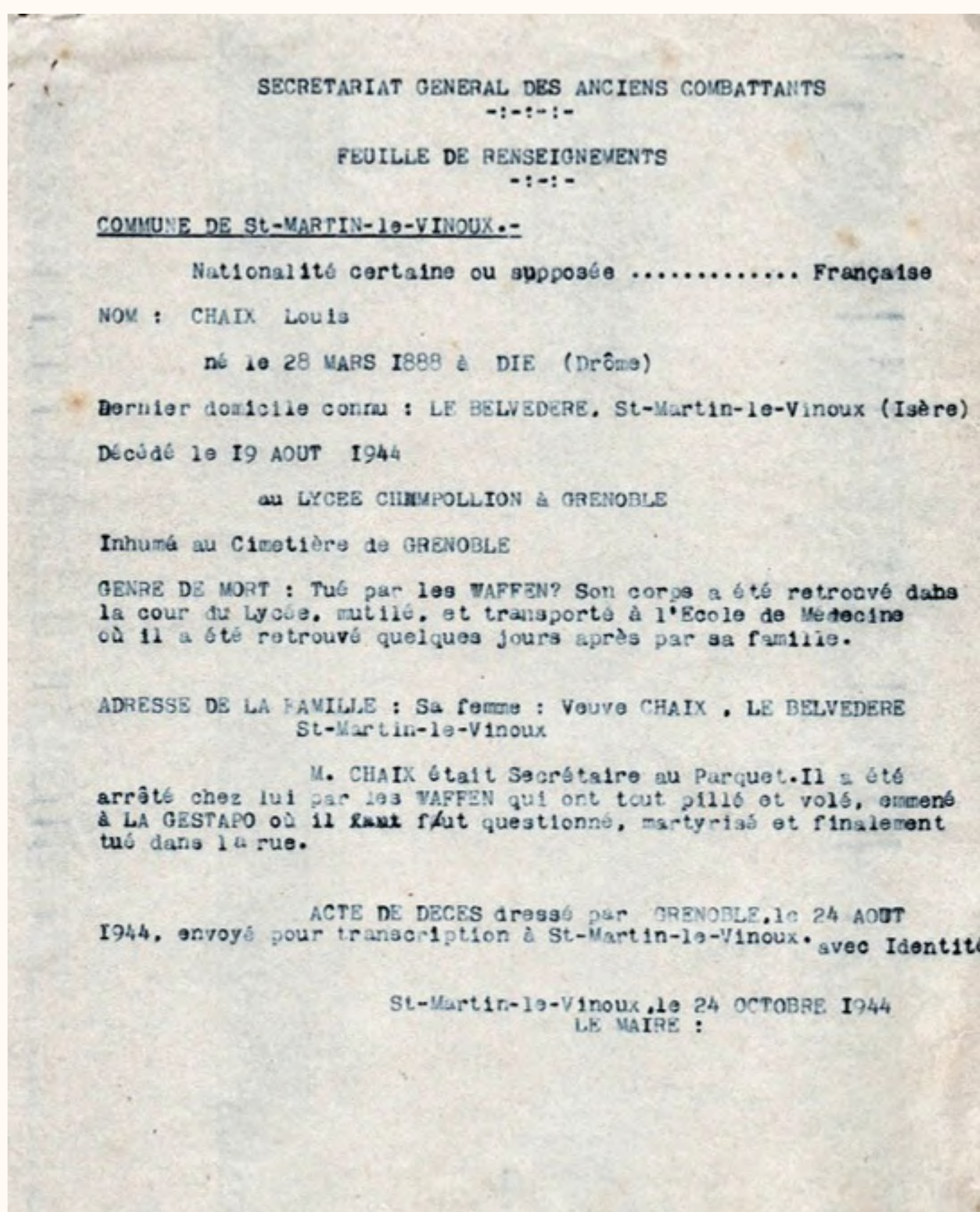
de droite à gauche : Felix Faure, Marguerite Alpe (sa femme) et Aldo Benetto (apprenti) - non daté
Coll. Thierry Maillot

Ce même 19 août, l'inspecteur de police en retraite et Résistant Louis Chaix est exécuté. Né en 1888, Louis Chaix avait été blessé en décembre 1914 lors des combats de la Tête des Faux, dans le Haut-Rhin. Il devint gardien de la Paix en février 1923, puis inspecteur-chef de la Sûreté jusqu'à sa mise à la retraite de la police. Installé à Saint-Martin-le-Vinoux, au quartier du Belvédère, Louis Chaix s'engagea dans la Résistance et rejoignit le réseau Ajax avec l'indicatif RZ 1002, sous le pseudonyme « Kairouan ». Selon sa notice Maitron, ses services sont homologués comme agent P23 à compter du 1er août 1943. Il était l'adjoint du chef de secteur Ajax. Selon plusieurs documents, il appartenait également au mouvement Combat. Le compte-rendu de l'interrogatoire de Joseph Thomas, qui avait participé à l'arrestation de Louis Chaix, nous renseigne sur ce qui lui est arrivé. Les Waffens SS français avaient procédé à son arrestation alors que Louis se trouvait dans son jardin, occupé à l'arrachage des pommes de terre. La villa des Chaix fut immédiatement mise au pillage, les Waffen SS s'emparant de toutes les valeurs et des bijoux. De l'aveu de Joseph Thomas, il ne restait absolument rien ayant « *une valeur quelconque* » lorsque l'équipe quitta la villa. Louis Chaix fut alors amené au siège de la Waffen SS, il lui fut notamment demandé des renseignements sur son beau-fils appartenant également à la Résistance.



La Poterie du Néron (37 avenue Général Leclerc), aujourd'hui détruite - circa 1930
Coll. Thierry Maillot

Comme Louis Chaix ne voulait pas répondre, il fut soumis à la torture. Le témoignage d'Henri Becker (1925-2023), le jeune étudiant en mathématiques arrêté avec Félix Faure, nous renseigne sur leur devenir après l'arrestation. Les mêmes hommes qui avaient interrogé Henri cherchaient à faire dire à Louis Chaix qu'il avait été « *dans le maquis* », ce à quoi il répondait par la négative. Il fut alors « *torturé sauvagement* ». D'après les témoignages de ses geôliers, il n'a pas parlé. Louis Chaix fut chargé dans une voiture, les Waffen SS firent savoir qu'il avait été « *achevé en ville à coups de revolver* ». Selon le Maitron, son corps fut découvert le 19 août 1944 dans la cour du lycée Champollion. Il fut identifié le 23 août par son épouse.



Feuille de renseignements concernant Felix Faure
produite par la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux -
24 octobre 1944



Cortège funèbre de Felix Faure - 25 août 1944
Coll. Thierry Maillot

FACE AU BOMBARDEMENT DE PIQUE-PIERRE : ILLUSTRATION DE L'UNITÉ DE LA RÉSISTANCE

Le 16 août 1944, un bombardement allié vise à nouveau le pont du chemin de fer à Pique-Pierre. L'objectif est une nouvelle fois raté. Clémentine Fillon, qui a observé le bombardement depuis Grenoble, voit un nuage de poussière s'élever au-dessus de la Bastille, craignant de nouveau que Saint-Martin-le-Vinoux ait été touchée.

Les habitants, entendant le vrombissement des avions anglo-américains, s'enfuient en courant par le vieux chemin pour se réfugier près de l'écluse. L'objectif n'est pas atteint, mais le quartier est détruit et de nombreuses victimes sont à déplorer. Des « *débris de toute nature* » jonchent la RN 75. Du polygone d'artillerie aux abords du Village et jusqu'au hameau des Combes, les impacts sont nombreux.

Les témoignages évoquent une certaine dispersion, loin des recommandations de la Défense passive. Pour la famille Gay, il ne s'agit plus de se réfugier dans les galeries Vicat. « *Les tranchées étaient prêtes. En fait, c'était un fossé pour l'écoulement de l'eau, limitrophe d'un mur. En se couchant dans ce fossé, on pensait que cela nous protégeait.* » Marie-Madeleine Gay, la sœur aînée de Michel, protégeait son frère en le recouvrant de son corps, un geste qui l'a profondément marqué.

Gérard Gaude-Collin se souvient de ce bombardement du 16 août. « *Ce jour-là, je ne sais pas comment, ça s'est su qu'on devait se mettre à l'abri. On est allé se mettre dans un fossé chez Salinot, là où il y a l'étang maintenant. Un peu plus loin, il y avait un ruisseau qui passait et on s'est retrouvé là-dedans à attendre que le bombardement soit fini. Ils lâchaient des bombes filantes, on avait l'impression que c'était sur notre tête que ça tombait ! On s'enfonçait un peu plus dans la terre, mais c'était pas nous qui étions visés. Ils voulaient tomber le pont, ils ont tombé Pique-Pierre mais pas le pont !* ».



2

Trois photos du quartier Pique-Pierre :

1 - Pique-Pierre, dans les années 30. Aujourd'hui, il s'agit du début de la piste cyclable reliant Saint-Martin-le-Vinoux à Grenoble

2 - Un immeuble détruit par le bombardement, rue de la Résistance

3 - Les dégâts du bombardement. Au-dessus du mur, la rue de la Résistance



1



3

Une riveraine anonyme, cinquante ans après, évoque « *deux membres de [sa] famille qui ont succombé dans ce pilonnage absurde* ». « *Ma maison et celle de mon oncle furent détruites, et malgré les dégâts, les pillards en profitaient.* » Parmi les victimes, Marguerite Guirimand, voisine de la famille Gay : « *Ma voisine, Marguerite Guirimand, a été tuée en sortant de chez elle. Il y avait un mur avec un grillage qui séparait nos propriétés. La vie ne tenait pas à grand-chose...* »

Au total, le bombardement a causé 27 morts et 25 blessés.

Dans « L'Histoire des Francs-tireurs et Partisans », l'historien Claude Collin évoque Gabriel Braisaz, commandant de la Compagnie 9101 du 3^e Bataillon FTPF. Gabriel explique que les FTP avaient pour mission d'empêcher la destruction de l'ouvrage, « *stratégiquement important pour le trafic ferroviaire à la Libération* ». L'opération a déclenché une vive réaction d'un détachement de parachutistes Américains cachés dans des familles cheminotes de La Buisserate. Beaucoup se demandent pourquoi la commune a été bombardée à nouveau. Gabriel Braisaz rappelle qu'un Anglais, aspirant parachutiste, posait aussi cette question le soir du 16 août.

Dans son ouvrage « La Résistance aux portes de Grenoble », Alfred Rolland note que les Résistants de Saint-Martin-le-Vinoux pensent que leurs actions de sabotages contre les allemands suffisent et ne nécessitent pas des bombardements. Ils réclament aux Alliés des armes et des munitions pour intensifier leurs attaques. L'État-major régional FTP et l'Armée secrète ont également adressé des messages critiques. On peut lire : « *Effet moral plus désastreux que matériel – population douloureusement indignée – répétitions de sacrifices énormes pour résultats insignifiants – aide à la Résistance plus économique et efficace.* »

Le cas de Saint-Martin-le-Vinoux nous permet d'examiner les relations entre les divers mouvements de Résistance. Les deux principales factions de la Résistance armée, les Francs-tireurs et partisans français (FTPF) – souvent communistes – et l'Armée secrète (AS) – qui se reconnaissent derrière de Gaulle – divergent dans leur tactique. Les FTP sont favorables à une guérilla permanente par de petits groupes mobiles, tandis que l'AS encourage la constitution de grands maquis armés prêts à intervenir après le débarquement. Jean Sauvageon, dans « *La Résistance dans la Drôme et le Vercors* », note que les tensions entre les deux mouvements ont parfois été rudes. Cette coordination d'action permet de comprendre les divergences entre AS et FTP, entre « gaullistes » et « communistes », exacerbées dans d'autres régions. A Saint-Martin-le-Vinoux, AS et FTP réussirent tout de même à s'entendre et à mener des actions communes.



Le Néron, Narbonne, Pique-Pierre et le Village - non daté

UNE LIBÉRATION TANT ATTENDUE

Le lundi 22 août 1944, c'est la Libération de Grenoble et de sa banlieue. Les unités du 3ème Bataillon FTP de Chartreuse s'installent dans le Groupe scolaire de la Buisseratte (aujourd'hui Robert Badinter) et des Etats-majors de Bataillon et du secteur 2 au Château de la Balme. Aspect mineur de la Libération, les dégâts causés par les troupes américaines font l'objet de quelques courriers de réclamation adressés à Louis Gagnière. Madame Veuve Alibert, habitante de la Basse-Buisseratte, a vu le mur de sa propriété « défoncé » par un engin blindé et demandait réparation pour les dommages causés.

Le mardi 23 août à 16h, se tient la remise officielle des clés de la Mairie à Louis Gagnière par le Lieutenant Henri Buisson-Debon « Vaudreuil », au nom de la Résistance. Le comité local de la Libération prend alors le titre de Conseil municipal provisoire et reste en place jusqu'au 13 mai 1945, date des premières élections municipales. En sont membres : Emile Allouard, le docteur Paul Astier, Gabriel Braisaz, Henri Buisson-Debon, Louis Gagnière, Marcel Garcin, Georges Gaude-Collin, Antoine Gervasoni, Joseph Guichard, Paul Manin, Louis Martel, Elie Paillier, Jean-Baptiste Rambaud, Edmond Telmon et Ernest Telmon.

C'est la joie pour les Saint-Martiniers ! Gérard Gaude-Collin raconte ces moments de liesse. « *Mon père, quand il est arrivé pour la Libération, il a mis un tonneau de rouge sur le comptoir, il a mis le robinet, il a mis "servez-vous" et c'est tout. C'était gratuit. Eh bien, vous croirez si vous le voulez, les gens ont quand même mis des sous sur le comptoir, ils n'ont pas voulu boire gratuitement. Mes parents partaient danser toutes les semaines. Ils étaient tellement contents qu'ils travaillaient jusqu'à huit heures du soir et à neuf heures, ils partaient. Ils étaient heureux.* » Gérard le raconte, la joie était partagée par les adultes comme par les enfants. « *On s'est sentis libres. Même les gosses, je ne sais pas pourquoi, on s'est vraiment senti libres. On n'avait connu que la guerre...* »

Ce 23 août, Louis Gagnière devient maire « intérimaire ». Si le temps est aux réjouissances, Gabriel Braisaz témoigne de la volonté du conseil municipal de « *s'atteler à la reconstruction et les réparations, conséquences des bombardements subis par la ville* ». Louis Gagnière est réélu maire lors de l'assemblée du 1er octobre 1944 et insiste sur ce point.

CRAINTE DE REPRÉSAILLES ET RÈGLEMENTS DE COMPTE

Après la Libération, la documentation témoigne de la crainte de la persistance de noyaux de résistance allemande dans le secteur. Une circulaire préfectorale envoyée le 25 décembre 1944 demande à Jean Rambaud, maire « intérimaire » de la commune depuis le décès de Louis Gagnière en novembre, de prendre ses dispositions en conséquence. Jean Rambaud envoie une note à tous les membres des équipes de surveillance territoriale, leur demandant de s'attacher à la surveillance des terrains susceptibles de recevoir des parachutages ou de servir d'abris, de surveiller étroitement « *l'activité des personnes douteuses au point de vue national* » et de signaler leur déplacements à la gendarmerie, d'éviter le rassemblement d'individus dangereux et qu'une aide quelconque puisse leur être apportée par « *des habitants favorables à la politique de Pétain donc à l'Allemagne* ».

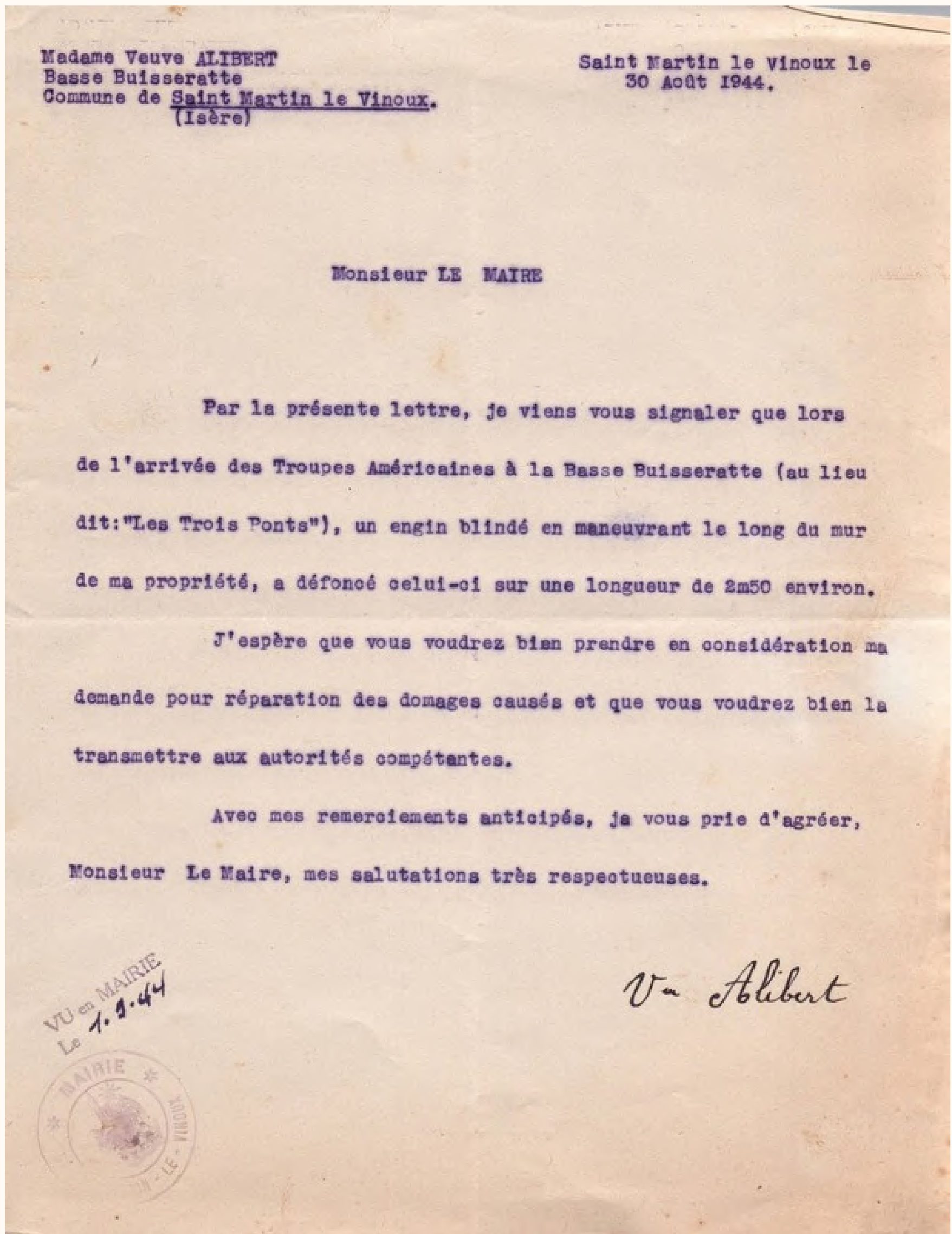
RÉJOUISSANCES... TOUTES EN NUANCE

La Libération est par excellence, à Saint-Martin-le-Vinoux, comme dans ses communes voisines, l'objet de manifestation de réjouissance. « *Tout le monde était sorti, ils avaient fait un pantin avec du bois, avec de la paille, avec ce qu'ils avaient sous la main, qui représentait Hitler. Et au milieu de la place publique, ils ont mis le feu à Hitler. C'était la joie, mais il fallait compter les morts, les blessés, les disparus.* » Autre lacune des sources, l'absence d'évocation des règlements de compte, de l'épuration et des exactions. Comme dans toutes les communes, Saint-Martin-le-Vinoux a vu défilé dans le village des femmes tondues. Marie-José Feltes témoignait des exactions subies par les femmes à la Libération, « *un spectacle dégradant pour la femme tondue comme pour ceux qui la regardaient* ». Hébergée par la famille Huchet, Marie-José est au coeur de ces événements. « *A Saint-Martin-le-Vinoux, on avait une brave dame qui descendait le lait avec sa charrette et ses bœufs. Chez nous, elle a toujours été correcte. On avait une petite dame qui avait quatre-vingt ans, plus haut. Elle lui vendait plus d'eau que de lait, jusqu'au jour où on s'est mis en colère. Ma tante lui a dit "Qu'est-ce que c'est, cette histoire ? Faites les choses comme il faut, sinon on va finir par vous dénoncer". Elle savait ce qui l'attendait.* » Cette laitière aurait vraisemblablement continué ses agissements. Elle a reçu à la Libération un petit cercueil, ses fils ont pris son relais pour ravitailler le quartier.

La population saint-martinrière rencontre ces soldats venus de l'autre côté de l'Atlantique, les soldats américains. Gérard Gaude-Collin se souvient de ces « bons clients » qui venaient régulièrement au bar de ses parents. « *Les Américains faisaient plus rigoler qu'autre chose. Quand il y avait un petit problème entre eux, ils avaient leur propre police. Ça, je m'en souviens bien aussi. Des baraqués ! Eux, ils faisaient le calme parce que les soldats buvaient sûrement plus qu'il fallait. Souvent, ça se terminait un peu mal... Ils étaient gentils avec tout le monde, moi le premier. Quand j'arrivais au bar, qu'ils me voyaient, ils m'appelaient, ils me donnaient des biscuits, des chewing-gums... Ils étaient contents !* »

Plusieurs familles de Saint-Martin-le-Vinoux accueillent des soldats américains, parmi lesquelles la famille Gay. « *J'aimais beaucoup recevoir les Américains. Comme on avait un grand jardin avec des arbres fruitiers, je leur offrais des fruits. Alors, j'étais un peu gêné, parce que nos poiriers n'étaient pas traités et les poires avaient des vers dedans. Alors, ils faisaient la gueule quand je leur offrais un fruit avec un vers dedans ! Moi, je prenais un couteau, j'enlevais le verre et je mangeais la poire. Surtout qu'avec la guerre, on avait connu les restrictions et on ne jetait rien. Les Américains, je les ai beaucoup appréciés, parce que, je me disais, ces gens-là qui viennent pour libérer la France, c'est quand même de bons amis...* »

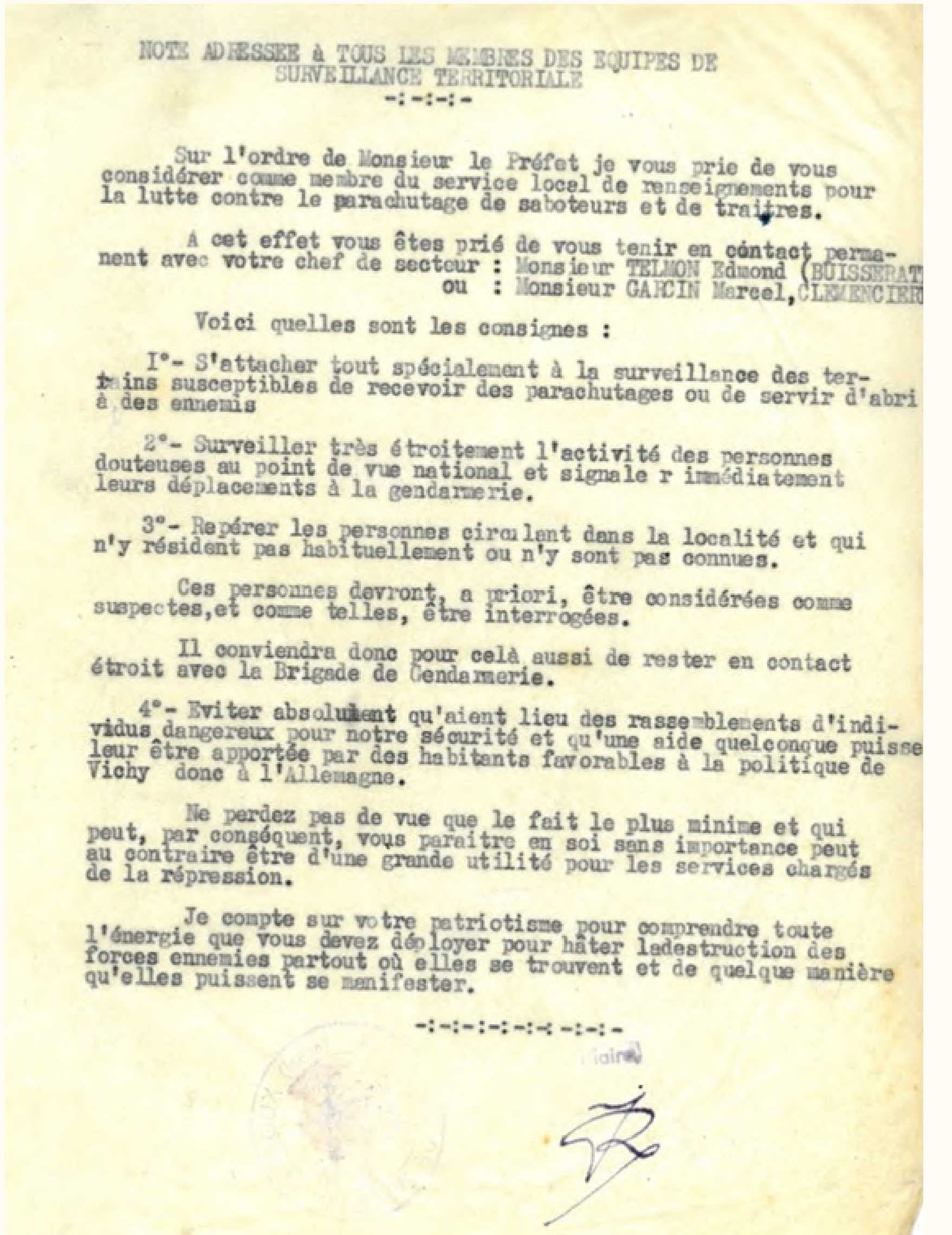
Lacune des sources, la question du rôle des femmes dans cette Libération, ainsi que leur très faible reconnaissance après la Libération. Suzette Reynier, l'agent de liaison du 3ème Bataillon FTP, évoquait cette faible reconnaissance. « *La Libération a beaucoup marqué les esprits, pas pour moi. Il n'y en avait que pour les hommes avec leur brassard tricolore, alors que les femmes en ont fait sûrement plus que les hommes, moi la première... et ça m'énervait ! J'avais déjà un petit peu l'esprit revanchard mais enfin, c'était comme ça. Mon chef, Braisaz, se gonflait alors qu'il n'aurait rien fait sans des petites minettes comme nous ! Les femmes de la Résistance sont retournées dans l'ombre. Je n'étais plus Yvonne Froment [son nom de code de Résistante], j'étais redevenue Suzette Reynier...* »



Courrier de réclamation de Madame Veuve Alibert - 30 août 1944



Des soldats défilent dans les rues de Grenoble - août 1944
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère - M0998_2023_10_2



Note de la Préfecture concernant la Surveillance territoriale - 25 décembre 1944



Défilé de Résistants dans le centre-ville de Grenoble - 22 août 1944
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère - 1565795858



Défilé de jeunes gens sur une Jeep américaine, place Grenette à Grenoble - 22 août 1944
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère - 1598030356

SEPTEMBRE 1944... 1947 : DE LA FIN DE LA GUERRE

REPRISE DE LA VIE POLITIQUE

Lors du Conseil municipal du 3 décembre 1944, Jean Rambaud fait l'éloge funèbre de Louis Gagnière, décédé le 25 novembre de la même année. Jean Rambaud est élu maire. Lors du Conseil du 28 janvier 1945, il décide de prélever la somme nécessaire pour les frais d'obsèques de Louis.

À l'issue des élections municipales du 13 mai 1945, Germaine Barnicou et Georgette Bistési entrent au Conseil. Georgette devient secrétaire de la commission de la santé publique et Germaine de celle concernant le ravitaillement et la paysannerie. Lucien Patoux est élu maire, avec Jean Rambaud comme premier adjoint. De plus, Monsieur Huchet, qui héberge Marie-José Feltes, est également élu.

LE RAPATRIEMENT DES DÉPORTÉS ET PRISONNIERS

La fin de la guerre représente pour beaucoup le rapatriement des rescapés des camps de concentration. L'historienne Annette Wievorka, dans « *L'ère du témoin* », évoque l'ambiguïté dans l'immédiat après-guerre concernant les déportés survivants, qui sont « noyés » parmi les rapatriés, prisonniers de guerre, requis du STO et travailleurs volontaires, sans reconnaissance de leur vécu spécifique. Les archives de Saint-Martin-le-Vinoux sur le rapatriement mélangent les dix-huit prisonniers de guerre, les neuf déportés survivants - sans distinction entre déportés Résistants et déportés juifs -, les neuf « déportés STO » et deux travailleurs volontaires.

Le retour des rapatriés fait l'objet de cérémonies de réjouissance qui occultent la spécificité de chaque catégorie et le calvaire des déportés rescapés. L'Union des femmes de France, association d'aide humanitaire, organise un vin d'honneur pour « *fêter* » le retour des prisonniers et déportés. Les prisonniers de guerre s'organisent en association, et dès fin 1945, ils expriment leurs revendications. Leur meilleure santé par rapport aux déportés, et surtout leur nombre, leur permettent de faire entendre leur voix. De nombreuses souscriptions sont adressées à l'association des prisonniers de guerre courant 1946.

La situation des « non-rentés » est expédiée par l'envoi des extraits de naissance et de mariage à l'office des victimes de guerre. La situation des rapatriés est l'objet d'une importante correspondance quant au contrôle médical obligatoire auxquels ces derniers doivent être soumis une fois qu'ils ont regagné leur foyer. De même, une « *aide médicale temporaire* » est accordée à tous les rapatriés, ainsi que la possibilité d'une cure thermale potentiellement financée pour les plus modestes. Ironie de l'histoire, parmi les destinations proposées aux rapatriés figure... Vichy.

Le témoignage de Marie-José pallie un « *oubli* » des archives : la question de la Shoah et du très faible nombre de survivants juifs, loin des hommages réservés parmi les déportés, au travers de l'histoire du retour de Monsieur Milgram, qui avait été hébergé dans sa famille chez les Huchet durant la guerre. « *Je le revois toujours revenir avec, je ne vais pas dire son uniforme, son pyjama rayé. Je suis la seule à l'avoir reconnu, il était vexé. Quand je l'ai vu, j'ai appelé mon oncle et ma tante. "Venez vite, il y a monsieur Milgram qui est là", ils ne m'ont pas cru. Effectivement, il était bien au portail, il était le seul à être revenu, tellement maigre, méconnaissable... Il avait perdu ses enfants, sa femme... Dix-sept membres de sa famille, parce qu'ils étaient Juifs* ».

JEAN PERROUD ET JOSEPH BERTHOLDI, DEUX SAINT-MARTINIERS DANS LES CAMPS NAZIS

Parmi les Saint-Martiniers revenus de déportation, le cas de Jean Perroud est significatif tant il permet d'aborder différents aspects de l'occupation, de la Résistance et de la déportation. Né en 1920, Jean Perroud résidait avec sa famille au 2 rue Augustin Blanchet dans le quartier de la Buisserate, où son père, employé au Chemin de fer, y exerçait la fonction de visiteur. Ouvrier ajusteur à Merlin Gerin, Jean Perroud est désigné pour partir en Allemagne au titre du STO. Avec deux amis, il décide de s'y soustraire. Une première tentative de départ pour la Suisse échoue. Après plusieurs contacts, il trouve une filière qui doit les conduire de Grenoble à l'Angleterre via l'Espagne, afin de rejoindre les Forces Françaises Libres. La première partie de leur évasion de la France occupée se déroule sans encombre. Arrivés à quelques kilomètres de la frontière espagnole, à Saint-Laurent-de-Cerdans, Jean Perroud est arrêté par la Feldgendarmarie allemande. Interné à la Citadelle de Perpignan, il est transféré à Bordeaux où les interrogatoires se poursuivent. C'est ensuite le regroupement à Compiègne et la déportation au camp d'Orianenbourg-Sachsenhausen. Affecté à un commando chargé du montage des avions « Heinkel », le Saint-Martinier connaît les « *marches de la mort* » jusqu'à sa libération par l'Armée rouge dans la forêt de Bellowe. C'est bientôt pour Jean Perroud le retour à Saint-Martin-le-Vinoux où il retrouve sa famille et Maryse Volland qui allait bientôt devenir son épouse. Après une courte période de convalescence, Jean Perroud reprend son poste à Merlin Gerin. Monteur, il intervient sur les chantiers extérieurs de l'entreprise mais les séquelles des sévices subis au cours de sa déportation ne lui permettaient pas de profiter plus longtemps de son retour à la vie active. En 1947, il doit cesser toute activité physique. C'est l'invalidité totale jusqu'à son décès, en 1962. Jean Perroud est tardivement honoré de la mention « *Mort pour la France* », en 1990. Sa famille, en particulier sa veuve et sa sœur aînée, Delphine Guichard, œuvrent pour sa mémoire dans les décennies qui suivront son décès.

Joseph Félicien Bertholdi naît le 1er juin 1889 à Chorges, dans les Hautes-Alpes.

Il est l'aîné d'une fratrie de 5 enfants.

Le 30 juin 1944, il est arrêté à la suite d'une dénonciation, dans la lampisterie de la gare de Grenoble par la sipo-SD (police de sûreté du Reich au service de sécurité de la SS) pour un motif inconnu.

On apprendra après-guerre qu'il était un agent du réseau corvette. Interné à Lyon, il est transféré à Compiègne, d'où il est rapidement déporté, le 28 juillet 1944, pour le camp de concentration de Neuengamme. Après une courte quarantaine, il est affecté au kommando d'osterort, où les détenus travaillent à la construction d'une base sous-marine. Malade, il est transféré en décembre 1944 au camp de Bergen Belsen, où il décède le 7 février 1945. Le 10 juillet 1947, son épouse reçoit un insigne spécial destiné aux familles des victimes de la guerre « *mort pour la France* ».

Le titre de déporté Résistant lui est attribué en 1953.

Son nom figure sur le monument aux morts de la commune ainsi que sur la plaque commémorative de la gare de Grenoble.



Le monument aux morts - place du Village

SEPTEMBRE 1944... 1947... AU « RETOUR À LA VIE »

LES PRISONNIERS DE GUERRE ALLEMANDS

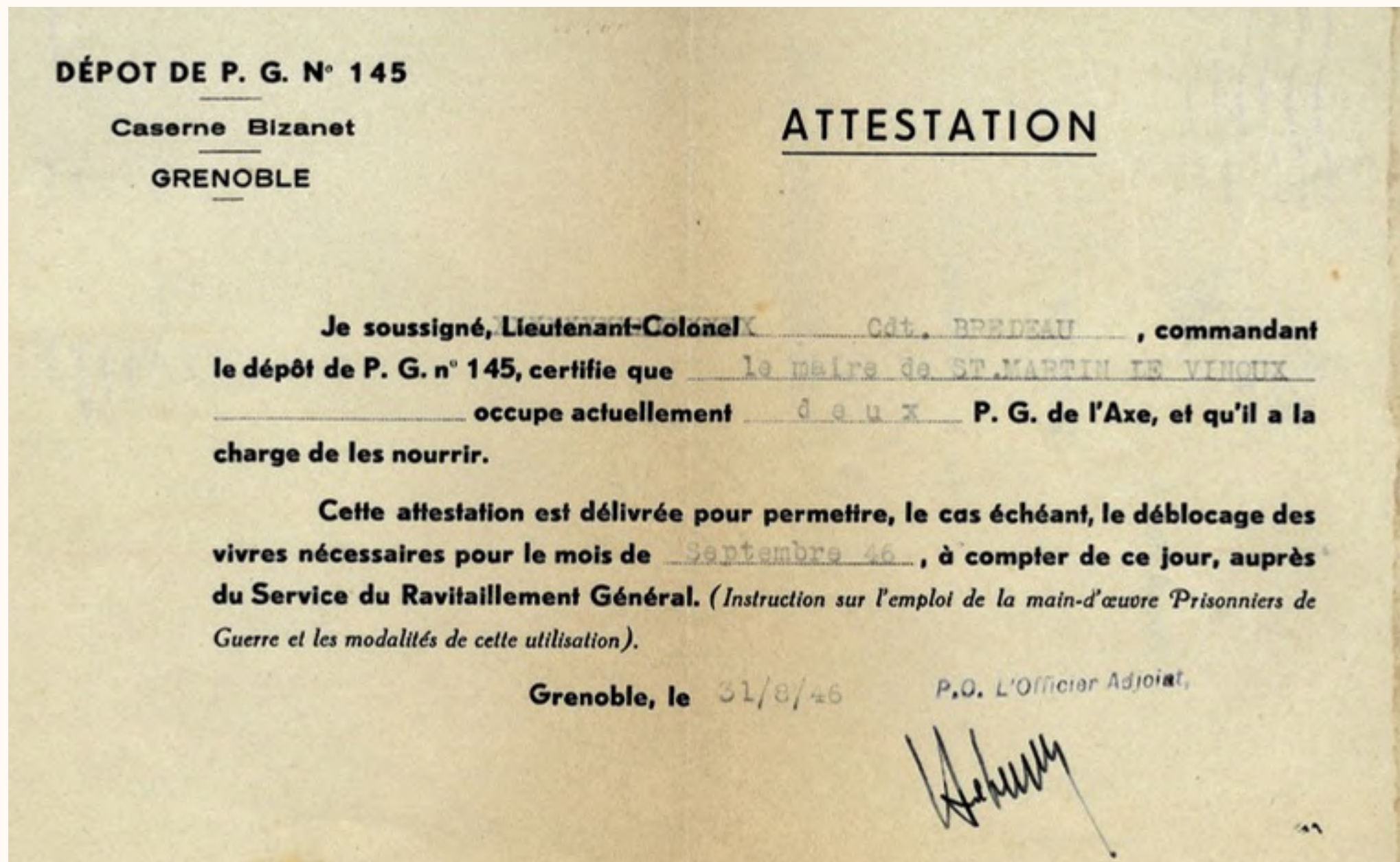
Étonnamment, une documentation importante évoque deux prisonniers de guerre allemands travaillant dans la commune. Struz Stefan, de Keiserslautern, est employé chez Georges Martinet, tandis qu'Hubert Veigt semble être placé chez Monsieur Guérin. Ces deux hommes ne dépendent pas d'un commando communal. Leur rémunération est assurée par la commune, et ils doivent travailler pour « le redressement de la France ».

Lors du Conseil municipal du 10 juin 1945, une proposition de Lucien Patoux sur l'emploi des prisonniers dans les cultures est adoptée. La différence de traitement entre un prisonnier et un ouvrier agricole est reversée à la Mairie pour les prisonniers rapatriés, afin d'éviter le chômage parmi les ouvriers agricoles.

Les conditions de vie des prisonniers sont souvent sujettes à des réclamations concernant leur habillement. Bien qu'ils soient logés et alimentés par les agriculteurs, les responsabilités concernant leur habillement et leur salaire semblent partagées entre la mairie, le dépôt des prisonniers et les particuliers. Un courrier du Préfet détaille les possibilités de voyage pour les prisonniers allemands pour des « motifs graves ».

Au départ, la présence de ces prisonniers suscite crainte et étonnement. La famille Gay a employé deux prisonniers allemands dans leur jardin.

« Au début, il y avait un peu de crainte... Mais au final, c'étaient des gens charmants. On leur donnait un petit billet de récompense, bien que ce fût un travail forcé pour eux. Ils m'aimaient parce que j'ai senti qu'ils étaient sincères. »



Attestation de la mairie indiquant que 2 Prisonniers de Guerre (PG) travaillent à Saint-Martin-le-Vinoux - 31 août 1944

LES ÉVACUÉS RÉFUGIÉS À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

Saint-Martin-le-Vinoux, comme de nombreuses communes voisines, a accueilli quantité de réfugiés. En septembre 1944, une liste fait état de vingt-deux enfants réfugiés, principalement d'Alsace-Moselle et du Nord. Des « fiches de recensement des réfugiés » sont conservées, témoignant d'une volonté de contrôler leur présence dans la commune. Le service des réfugiés de la Préfecture accorde une attention particulière aux dossiers des réfugiés de Moselle. Un recensement global dénombre cent quatorze réfugiés dans la commune. Certains noms laissent supposer qu'il s'agit de familles juives ayant trouvé refuge en zone sud avant l'invasion.

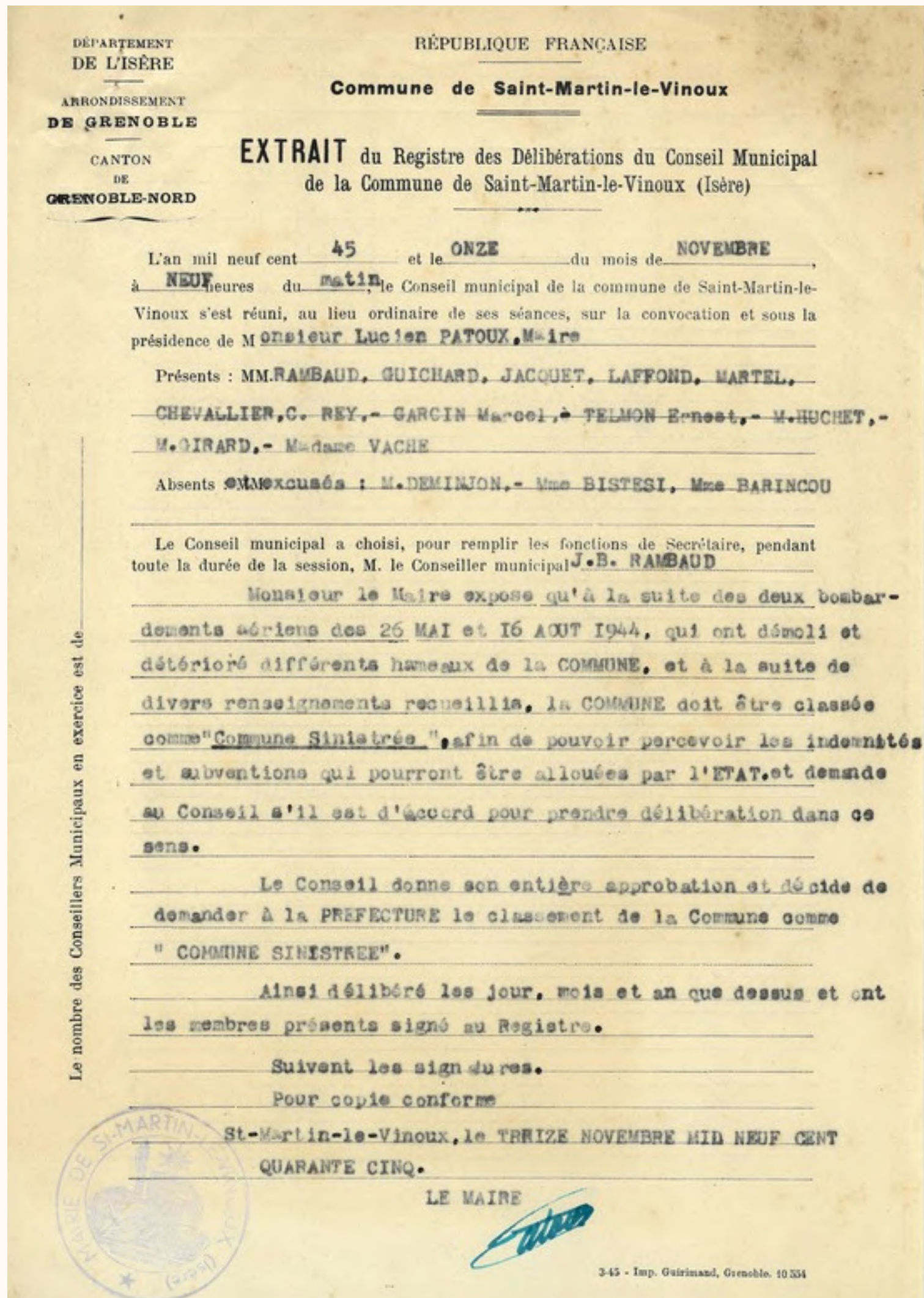
Michel Gay témoigne de l'implication des prêtres dans la Résistance. « Les prêtres avaient dans le clocher un poste radio qui communiquait avec la France Libre, je ne sais plus si c'était avec Alger ou avec Londres. Les Allemands avaient des goniomètres-boussoles, c'est-à-dire des appareils qui détectaient l'origine des émissions radio clandestines. Donc, les Allemands espionnaient les messages et arrivaient à détecter d'où ils venaient. Ils cherchaient à arrêter les émetteurs, les gens qui communiquaient avec la France Libre. Alors, on avait trouvé la combine... Sitôt qu'il y avait une émission faite dans le clocher, on avait installé le poste émetteur sur un porte-bagages de bicyclette, et on avait déjà fait quelques kilomètres quand les Allemands arrivaient pour le coincer. Donc, on a sauvé comme ça un poste radio en le mettant clandestinement sur un vélo et en faisant quelques kilomètres pour disparaître après les émissions de façon à ce que les Allemands ne puissent pas le retrouver. Voilà, c'est tout bête ! »

LA GESTION DES SINISTRÉS

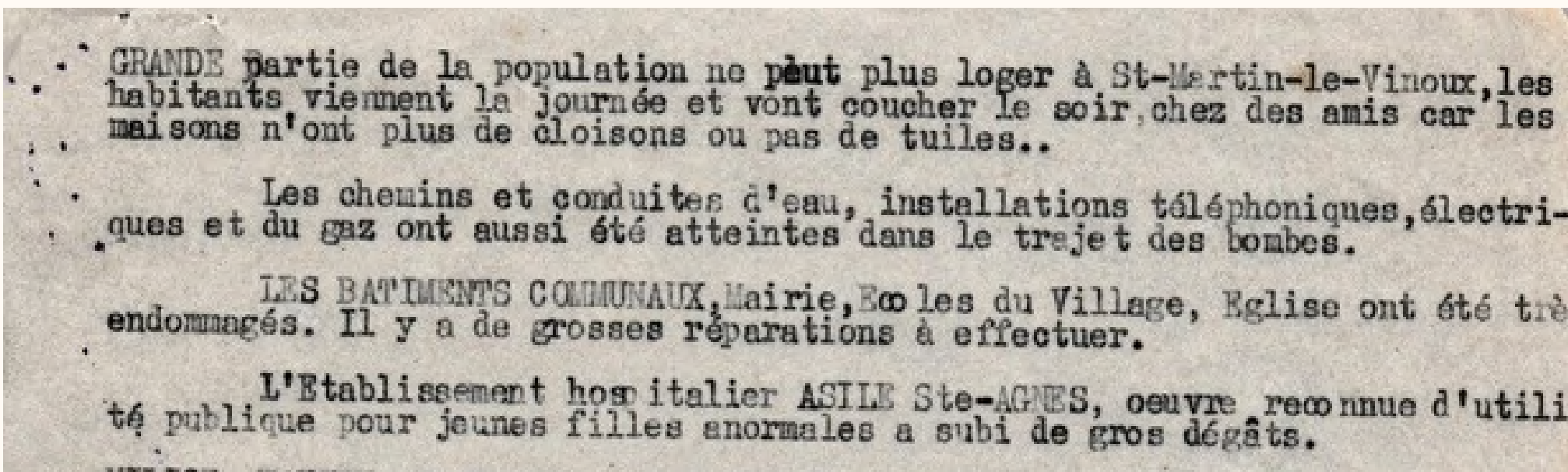
Suite aux bombardements, l'état des lieux est rapidement établi. Les chiffres varient : certaines listes évoquent soixante-cinq sinistrés, d'autres plus d'une centaine, en raison des difficultés à classer les sinistrés. Après le bombardement de Pique-Pierre (en août 1944), près de cent quarante foyers sont recensés, répartis en sinistrés totaux et partiels. Le rapport précise quels biens sont touchés dans chaque foyer, comme les vitraux et le mobilier de l'asile Sainte-Agnès.

Comme dans d'autres communes touchées, un comité de secours est constitué à la Buisserate. Lors de l'assemblée du 13 juin 1944, le conseil décide de créer un comité chargé de recueillir des dons pour les sinistrés. La présidence est confiée à Henri Juzot, responsable de centraliser les fonds. Dès juin 1944, un appel est lancé par le maire en faveur des sinistrés.

Les difficultés de logement impactent de nombreuses communes. Un rapport du 15 septembre 1944 indique qu'une grande partie de la population ne peut plus se loger à Saint-Martin-le-Vinoux. Les habitants viennent le jour et dorment chez des amis, car leurs maisons sont endommagées. Les bâtiments communaux et les infrastructures ont également été affectés. En novembre 1945, une délibération demande à la Préfecture de classer la ville comme « commune sinistrée »



Extrait du registre des délibérations de Saint-Martin-le-Vinoux - Demande de classement en « commune sinistrée » - 11 novembre 1945



Extrait du rapport de Louis Gagnière sur les difficultés de logement dans la commune suite aux deux bombardements - 15 septembre 1944

CONCLUSION

En refermant les pages de cette exposition, nous gardons en mémoire les visages, les récits et les sacrifices de celles et ceux qui ont vécu l'épreuve de la Seconde Guerre Mondiale à Saint-Martin-le-Vinoux. Ces années sombres ont marqué les esprits, les paysages et les familles, mais elles ont aussi révélé une force collective inébranlable. La Résistance, la solidarité et le courage des habitants ont permis de traverser l'horreur et de reconstruire, pierre par pierre, leur quotidien, leur avenir, leur vie.

Pourtant, le travail de mémoire ne s'arrête pas ici. Il reste à recueillir les témoignages encore inaudibles, à préserver les archives fragiles, et à transmettre cette histoire aux générations futures. Chaque objet, chaque photo, chaque récit est un fragment de vérité qui mérite d'être partagé. Et surtout, il nous appartient de perpétuer l'esprit de résilience qui a animé nos aînés : celui d'une communauté unie, capable de se relever après l'adversité.



La vie reprend, au Café Restaurant du Lion d'or, 27 rue du 26 mai 1944 - non daté